

Syndicats

magazine



FGTB

#6 NOVEMBRE 2025

Bimestriel | Année 80

E.R. : Thierry Bodson,
rue Haute 42, 1000 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT :
Charleroi X - P912051

Du 14.10 à l'appel
de novembre :
détermination intacte



Non aux violences
de genre !

Votre magazine en ligne !

Découvrez régulièrement des reportages, interviews, opinions et toutes les infos qui vous concernent !

➔ www.syndicatsmagazine.be

Vous pouvez également, via ce site, modifier vos préférences d'abonnement.

-  @syndicatFGTB
-  @syndicatFGTB
-  @syndicatFGTB
-  syndicatFGTB
-  ABVV/FGTB

**La FGTB en ligne**

www.fgtb.be



Syndicats Magazine
en ligne
www.syndicatsmagazine.be



My FGTB
votre dossier en ligne
www.fgtb.be/my-fgtb



Inscrivez-vous
à notre newsletter
www.fgtb.be

**ACTUALITÉS**

Actions	4
Violences économiques : l'attaque silencieuse contre les femmes	5
Grève nationale : détermination intacte.....	6-7
« Il y a une vraie attaque idéologique contre le service public »	8-9
« Monstres de poussière » : la parole à d'anciens sans-abris	10
En bref	11
Transition climatique : et si on pensait aux emplois de demain ?	12-13
Le statut ACS en danger ?	14

DOSSIER

Transition juste : climat d'urgence	15-19
--	--------------

Question/Réponse	20
------------------------	----

VOTRE CENTRALE

Centrale Générale	21-23
MWB	24-25
UBT	26-27
Horval	28-29
SETCa	30-32

RÉGIONS

Agenda des régions	33
Régions	34-35

Une force collective intacte

Cette semaine, la Belgique s'est arrêtée. Quatre jours durant, les femmes, les jeunes, les travailleuses et travailleurs, les services publics, la culture et bien d'autres – toutes celles et ceux à qui le gouvernement Arizona tourne le dos – ont bâti un mur de dignité. Face à cette mobilisation historique, que nous sert le gouvernement De Wever ? Un budget qui présente la facture à celles et ceux qui font tourner ce pays. Rien d'autre.

Pendant des mois, nous avons crié, manifesté, expliqué, alerté. Dans la rue, sur les piquets, dans les entreprises. 140.000 personnes mi-octobre, puis quatre jours d'actions, de grèves et de solidarité. Le budget tombe enfin, après des semaines d'atermoiements politiques. Pour quel résultat ? Un plan d'« assainissement » massif, sans horizon, sans projet de société, sans la moindre réponse à ce qui nourrit la colère depuis des mois.

Ce budget confirme tout ce que nous dénonçons depuis l'été :

- **Une attaque frontale contre le pouvoir d'achat.** Le gouvernement se félicite de maintenir l'index, mais en réalité il en modifie le mécanisme pour... près de la moitié des salariés belges, et un tiers des pensionnés. Une brèche est ouverte. Une première. Une menace. En parallèle, le gaz naturel sera plus cher, ce qui coûtera principalement aux locataires de logements mal isolés... Enfin, les promesses d'augmentation en net liées à la réforme fiscale fondent comme neige au soleil...
- **Un malus Jambon** toujours d'actualité, qui punira celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie mais ne remplissent pas les critères imposés pour partir avant 67 ans. Une injustice flagrante qui frappera d'abord les métiers pénibles, les temps partiels... et donc les femmes.
- **Une pression supplémentaire sur les malades de longue durée** – il en faudrait « 100.000 de moins » –, sommés de retourner au travail, alors que le marché du travail, lui, n'est pas rendu plus sain... au contraire.
- **Un marché du travail encore plus flexible, toujours à sens unique.** Plus d'heures supplémentaires, plus de travail de nuit, moins de droits, moins de concertation. Les travailleurs et travailleuses devraient se plier, encore, toujours.



Thierry Bodson
Président



Bert Engelaar
Secrétaire général

Les grandes fortunes, elles, respirent. L'impôt sur les comptes-titres augmente à peine tandis que les vrais leviers – revenus du capital, fraude fiscale – restent intouchés. Les grandes fortunes s'en sortent une fois de plus à bon compte.

Alors oui, cette semaine, le travail s'est arrêté face à un gouvernement qui ignore la réalité sociale d'un pays entier. Et nous ne nous arrêterons pas là.

Ces quatre jours d'action ont montré autre chose : une force collective intacte. Une solidarité vivante. Une détermination qu'aucun budget, aussi injuste et déséquilibré soit-il, ne pourra étouffer. Nous avons montré que personne ne mérite ce que ce gouvernement impose – ni le mépris, ni la précarité, ni l'austérité.

La FGTB l'a dit clairement : ce budget n'est pas un point final. C'est une confirmation – brutale, froide, assumée – qu'il faut maintenir la pression.

Parce qu'il n'y a pas de progrès sans lutte.

Parce qu'il n'y a pas de justice sans solidarité.

Parce qu'il n'y a pas d'avenir si nous ne l'écrivons pas ensemble.

Pour nos droits. Pour la suite. ◀



140.000 PERSONNES

La manifestation nationale du 14 octobre a dépassé toutes les attentes. Une foule immense réunissait toutes les générations, tous les horizons, dans la solidarité et la détermination, pour dire non à la casse sociale orchestrée par l'Arizona. Merci à toutes et tous pour cette mobilisation historique !



23 NOVEMBRE

Les militant·es de la FGTB ont bravé la pluie et le froid et rejoint la plateforme Mirabal et des milliers de personnes à Bruxelles pour manifester contre les violences de genre. Cette année, une attention particulière était accordée à la violence économique à l'égard des femmes.



Violences économiques : l'attaque silencieuse contre les femmes

Invisible, mais bien présente, la violence économique enferme des milliers de femmes, en Belgique et ailleurs, dans la dépendance et la précarité. Et les logiques néolibérales et conservatrices du gouvernement Arizona risquent d'en rajouter une vilaine couche.

UN POUVOIR SUR LE PORTEFEUILLE, UN CONTRÔLE SUR LA VIE

De quoi parle-t-on ? Dans une étude commune, les instituts Soralia et Sofelia indiquent ceci : « les violences économiques consistent à priver une personne de ses ressources financières, à l'empêcher d'accéder à son propre argent, à la placer dans une situation de dépendance ou à contrôler ses dépenses. » Elles se manifestent aussi bien dans la sphère privée que dans le monde du travail. « La précarité, les bas salaires, les temps partiels imposés, les pensions dérisoires, autant de mécanismes qui enferment les femmes dans la dépendance et la vulnérabilité », indique quant à elle la FGTB.

Dans le cercle familial, les violences économiques peuvent survenir au sein du couple, ou lors d'une séparation. « En 2022, 47% des parents qui devaient recevoir une pension alimentaire ne la recevaient pas », indique la plateforme Mirabal. « Il est urgent d'intégrer la violence économique dans la législation belge afin d'offrir une meilleure protection aux victimes. »

VIOLENCE GOUVERNEMENTALE

Dalila Larabi, experte des questions de genre à la FGTB, élargit le cadre : « Il existe aussi des violences institutionnelles, qui frappent spécifiquement les femmes. Le gouvernement Arizona ne fait que ça ! Il limite l'indépendance des femmes et accentue leur précarité. La domination patriarcale devient à la fois intrafamiliale et sociétale. »

Une violence dont les effets ne se limitent pas aux femmes. « Appauvrir les femmes, c'est appauvrir les enfants, les hommes, les familles, la société entière. »

DISCRIMINATIONS MULTIPLES

Le gouvernement joue sur un terrain déjà inégal. « De nombreuses femmes n'ont pas de carrières complètes. Soit elles se trouvent dans une situation familiale qui leur impose une mauvaise répartition des tâches – et sont donc contraintes au temps partiel – soit elles sont parent solo, et c'est très difficile dans ce cas de travailler à temps plein. Ces femmes-là seront les premières à perdre tout filet de sécurité. On va pénaliser, en bref, celles qui le sont déjà. »



Car ce cumul d'obstacles se traduit par des carrières hachées, aujourd'hui dans le viseur des réformes gouvernementales. « Suppression ou réduction des périodes assimilées, accès plus strict à la pension, réforme du chômage, flexibilité accrue, travail de nuit moins rémunéré... Ajoutons à cela la ségrégation horizontale », poursuit Dalila Larabi. « Les métiers dits féminins sont non seulement pénibles, mais aussi moins rémunérés. »

FLEXIBILITÉ INCOMPATIBLE AVEC LA VIE PRIVÉE

Les discours gouvernementaux valorisent la flexibilité comme une forme moderne du travail. Dans les faits, elle renforce les inégalités. « L'augmentation des heures sup', par exemple, va peser lourd sur les vies de familles. Pour de nombreuses femmes, il ne sera plus possible de rentrer – ou de rester – sur le marché du travail. »

« SALAIRE D'APPONT »

Dalila Larabi parle d'une aggravation du modèle du « salaire d'appoint » au sein de nombreux ménages. « Travail de nuit moins bien payé, pension amputée, diminution des périodes assimilées... : autant d'éléments qui pèsent sur les revenus des femmes. Pour nombreuses d'entre elles, ce sera le retour du salaire d'appoint, le « petit salaire » du couple. Les mesures de l'Arizona risquent de recréer les mécanismes de dépendance que les mouvements féministes et syndicaux avaient mis des décennies à faire reculer. »

INÉGALITÉ STRUCTURELLE

En bref, résume Dalila Larabi, « on se rend compte qu'une inégalité structurelle entre les femmes et les hommes est en train de se mettre en place, sous le gouvernement Arizona. »

Les revendications sont claires : « il faut continuer à pousser à la suppression du statut cohabitant, l'individualisation des droits sociaux et la réduction collective du temps de travail comme véritables leviers d'égalité. »

Les réformes actuelles risquent d'institutionnaliser la violence économique et les discriminations. Les organisations syndicales et féministes avertissent : il est urgent de remettre l'égalité au centre des politiques publiques. ◀



GRÈVE NATIONALE

Détermination intacte

Jour de grève nationale interprofessionnelle ce mercredi 26 novembre. Le point culminant d'un mouvement de quatre jours d'actions contre les mesures du gouvernement Arizona. Le pays est largement à l'arrêt.

DES CENTAINES DE PIQUETS

Dans toutes les régions, les piquets se sont multipliés dès les premières heures du jour. Un peu partout, la scène est la même : braseros allumés, drapeaux et banderoles, cafés fumants et discussions animées. Fierté d'être là. L'ambiance est combative, mais aussi fraternelle. Certains piquets, particulièrement fournis, témoignent de l'ampleur exceptionnelle de la mobilisation et de l'unité syndicale, toutes couleurs dehors.

SOLIDES MALGRÉ LES TENSIONS

Aux abords d'un zoning industriel à Mouscron, on nous explique que la matinée a été marquée par quelques tensions : « C'est chaud ici depuis ce matin. Plusieurs camionneurs ont essayé de nous rentrer dedans, l'un d'entre eux a voulu forcer et est resté embourré », raconte une déléguée sur place. Le véhicule est toujours là, bloqué. Ironiquement, il vient renforcer le piquet. L'incident n'entame pas la détermination, et les marques de soutien affluent également. Un chauffeur polonais, pourtant lui aussi stoppé par le barrage, salue l'action des grévistes.

CORA, UN SYMBOLE FORT DE LA LUTTE

Dans la région du Centre, le Cora de La Louvière cristallisait aujourd'hui les préoccupations du commerce. L'enseigne doit fermer fin janvier. Sur place, l'émotion est palpable. On dénonce les mesures gouvernementales qui vont venir frapper de plein fouet un secteur déjà fragilisé. « La flexibilité amène la précarité. Horaires éclatés, contrats instables, multiplication des flexijobs et jobs étudiants... En parallèle, on organise consciemment la fragilisation de la sécurité sociale en multipliant les formes d'emploi qui n'alimentent pas les caisses. Aujourd'hui nous sommes ici pour dire STOP », indique le délégué principal.

Ce mercredi matin, une marche a rassemblé environ 200 personnes au départ de la place de La Louvière. La délégation a parcouru la ville avant de rejoindre le piquet installé devant Cora. Un cortège déterminé, solidaire.

« JUSQU'À 67 ANS, C'EST IMPOSSIBLE »

À Bruxelles, les piquets et actions se multiplient, tous secteurs confondus. Dans la construction, la pénibilité du travail renforce encore la colère face au gouvernement. « Travailler jusque

67 ans, c'est impossible avec un métier aussi lourd », rappelle Noël, délégué Centrale générale à Bruxelles. « C'est pour ça qu'on est là aujourd'hui. » Olivier, permanent dans ce secteur, confirme. « Les ouvriers du bâtiment, qui travaillent à toute heure et par tous les temps, avaient une perspective : celle de pouvoir partir à la pension plus tôt, via les RCC. Pour les métiers pénibles, la pension à 67 ans, ce n'est pas envisageable. »

DES MESSAGES SYNDICAUX CLAIRS

Les revendications sont nombreuses, autant que les attaques du gouvernement sur les conditions de vie du monde du travail. Index, pensions, flexibilité, tout y passe. Le récent budget n'apaise rien, bien au contraire.

« Pas touche à l'indexation », martèle Bert Engelaar, Secrétaire général de la FGTB. « C'est ce que j'entends partout, à chaque piquet, dans chaque entreprise. Chez les délégués, chez les militant-es... La quasi suppression de la prépension n'avait pas encore été digérée, qu'on nous sert déjà un saut d'index partiel ! Tout cela a un goût très amer. »

Pour Thierry Bodson, Président de la FGTB, le succès de cette grève se mesure aussi à la diversité sur le terrain. « On est dans un combat exceptionnellement long et historique, aussi dans sa diversité. Tout le monde se mobilise, tous les secteurs. Tout le monde a compris le mépris de ce gouvernement, qui diminue le pouvoir d'achat de tous les citoyens. »

Interrogé sur l'accord budgétaire fraîchement conclu, il est catégorique : « Ce mouvement s'oppose à l'accord d'été, et ce n'est pas parce qu'il y a un budget – qui empire encore les choses – qu'on va s'arrêter. Au contraire, ce mouvement va s'amplifier et se poursuivre en 2026. »

Selena Carbonero, Secrétaire fédérale de la FGTB, confirme : « On annonce une nouvelle opération d'économies décidée à l'aube de 3 jours de grève ! 9,2 milliards d'euros... avec une facture de plus de 8 milliards présentée au monde du travail... Il est certain que cette journée n'est pas une clôture, et qu'on décidera de poursuivre la mobilisation. »

UN FRONT UNI, UNE DÉTERMINATION INTACTE

La mobilisation s'inscrit dans la durée. Les quatre jours d'actions qui viennent de se terminer n'ont fait que renforcer le sentiment d'urgence. ◀

Laurent Pirnay : « Il y a une vraie attaque idéologique contre le service public »

Les 24 et 25 novembre, les services publics étaient en grève. Nous avons rencontré Laurent Pirnay, Vice-Président de la CGSP, pour évoquer l'importance des services publics, l'impact des réformes de l'Arizona sur les travailleurs et travailleuses du secteur, la nécessité des grèves et les perspectives du mouvement.

Laurent Pirnay : « Nous faisons face à une attaque très structurée à l'encontre des services publics, à différents niveaux de pouvoir (statut de la fonction publique, financement des services publics, etc.). En fait, c'est tout notre modèle de société qui est remis en cause. Prenez la pension : ce n'est pas une réforme qui est proposée, c'est un démantèlement. Réformer, c'est ajuster des paramètres ; ici, on détruit le système pour le remplacer.

L'objectif est de mettre fin au modèle public, collectif et solidaire. Pour preuve, le gouvernement veut déjà négocier l'instauration d'un 'deuxième pilier' pour 2026, ce qui veut dire une pension privée, gérée par des banques et des assurances, qui viendrait remplacer la pension légale solidaire. »

Cette absence de dialogue n'est pas propre aux pensions. La SNCB a connu un record de grèves cette année.

En effet, et rien n'a évolué non plus pour les travailleurs et travailleuses du rail qui subissent encore plus brutalement les « réformes » pensions et qui font face également à d'importantes mesures d'économies. Les camarades cheminots étaient particulièrement remontés. Il y a eu une demande d'au moins 72 heures de grève. Cette volonté a pu être rencontrée par l'appel à la grève de la CGSP, du 25 novembre.

Certaines personnes affirment pourtant que les grèves sont inutiles. Que leur répondez-vous ?

En 1840, l'espérance de vie était de 40 ans en moyenne. Maintenant, elle est de 80 ans. En deux siècles, on n'est pas devenu des mutants. Si on vit maintenant en moyenne deux fois plus, c'est parce qu'on a conquis par la lutte sociale les services publics, la sécurité sociale et le droit du travail.

Le progrès social, tous les congés payés, la fiscalité progressive, etc. n'ont été possible que par la lutte sociale.

Et il faut aussi rappeler que la grève est l'aboutissement d'un long processus...

Effectivement. On négocie les pensions depuis le mois de mai. En septembre, on a eu 33 heures de ce que le gouvernement

appelle 'des négociations', durant lesquelles l'ensemble de nos demandes et revendications syndicales ont été ignorées.

On entend souvent l'argument : 'mais les urnes ont parlé l'année passée'. Certes, mais la démocratie ne s'arrête pas au vote. Ce n'est pas parce que les urnes ont parlé que la rue doit se taire et que les travailleurs ne peuvent plus se mobiliser. C'est une autre voix qui s'exprime et elle est tout aussi légitime.

Vous dénoncez une série de mesures d'économies dans l'enseignement, dans les transports... Pourquoi est-ce que ce gouvernement attaque aussi fort les services publics ?

Je pense que la logique du gouvernement, n'est pas qu'une logique d'économie budgétaire. En réalité, il y a une vraie attaque idéologique contre le service public et ce qu'il permet : fournir des services essentiels en dehors de la sphère marchande, pour que tous les citoyens et citoyennes y aient accès.

Par son mode de financement – fiscalité et caisses de l'État – le service public empêche l'accumulation capitaliste. Si demain les transports étaient privatisés, les prix augmenteraient et les actionnaires seraient rémunérés aux dépens des usagers.

Ce gouvernement s'en prend également particulièrement aux femmes, fortement représentées dans les métiers publics souvent les moins valorisés. Comment seront-elles impactées ?

Les femmes vont être impactées à deux niveaux. En tant que travailleuses des services publics, puisqu'elles sont effectivement fortement représentées dans les services d'aide aux personnes, du soin, d'aide à l'enfance, dans l'enseignement, etc. Ces métiers sont pour la plupart considérés – à tort – comme non productifs et sont donc sujets à des économies.

Mais elles vont être impactées aussi dans leur vie privée. Quand on ne développe pas des services d'aide aux personnes, des crèches publiques, etc., on laisse la charge de ces services-là sur les épaules des femmes, dans la sphère privée. Et cette configuration-là ne leur permettra pas – ou difficilement – de répondre aux exigences professionnelles.



C'est donc pour toutes ces raisons qu'il est crucial de poursuivre la mobilisation. Après les grèves de novembre, quelles sont les prochaines étapes ?

Ce qui est déjà important à dire, c'est que si on a la possibilité de mener des actions avec une réelle perspective de victoire, c'est grâce à la mobilisation réussie d'octobre.

En tant qu'organisation syndicale, après l'appel de novembre, il est essentiel de tracer les perspectives pour la rentrée.

Que répondrais-tu aux politiques qui affirment qu'on n'a pas le choix et que les réformes sont indispensables pour réduire le déficit ?

Pour atteindre les 10 milliards d'économies, le gouvernement Arizona envisage d'attaquer les pensions et toucher à l'indexation automatique des salaires.

À ces responsables qui prétendent qu'il n'y a pas d'autres solutions, je réponds : il faut envisager d'autres moyens, comme taxer les plus riches ou revoir l'impôt des sociétés, qui devait soi-disant doper l'économie et qui ne l'a pas fait. On peut aussi s'attaquer à la dette publique, parce qu'on n'est pas obligé de considérer qu'une dépense de remboursement de dette est plus importante à honorer qu'une dépense qui permet d'envoyer nos enfants à l'école ou de soigner nos malades.

Que répondrais-tu à toutes ces personnes qui affirment que les fonctionnaires bénéficient de très – voire trop – bonnes conditions de travail ?

On croit toujours que l'herbe est plus verte ailleurs. Tout le monde peut, en théorie, postuler pour devenir agent pénitentiaire. Mais nos camarades dans les prisons le savent mieux que tous : être agent pénitentiaire c'est affronter la surpopulation, le danger perpétuel, la détresse humaine causée par le sous-investissement en prison.

Quand on regarde de près les conditions de travail des travailleurs au service de la collectivité, on constate qu'ils sont totalement maltraités par les politiques. Et malgré les conditions de plus en plus dégradées et de plus en plus difficiles, ils font en sorte – et c'est vraiment à leur honneur – que le service soit rendu, correctement. Que nos gamins et nos malades ne pâtissent pas des politiques d'austérité.

Pourquoi les services publics sont-ils si importants dans une société ? Il y a également un aspect lié à l'accessibilité des services, non ?

Il y a l'aspect sociétal global que j'ai déjà évoqué, mais aussi l'impact direct sur le budget des ménages. Grâce aux services publics, on a accès à la culture, aux soins, à l'éducation... à moindre coût. Des services qu'on ne saurait pas se payer si on devait faire appel à des services privés. Ça permet aux ménages de consacrer une partie de leur argent à autre chose. De vivre, et de ne pas simplement survivre.

Quel modèle de service public défendez-vous pour les prochaines années ?

Nous défendons le modèle de la FGTB, basé sur la redistribution des richesses. Mais pour cela, il faut d'abord une volonté politique de capter une part de cette richesse. Et il faut capter ses richesses non pas pour financer des avions de combat ou envoyer nos enfants sur les champs de bataille, mais pour améliorer la qualité de vie de toutes et tous.

Pour terminer, un mot aux militants et militantes au lendemain des différentes mobilisations ?

Le seul combat perdu est celui qui n'est pas mené. Il s'agit de pouvoir se regarder dans le miroir demain en se disant : 'J'ai tout essayé'. Et si malgré tout, ils continuent à nous écraser, on continue à résister, encore et encore. ◀

« Monstres de poussière » : un film qui donne la parole à d'anciens sans-abris

Sorti en juin, le documentaire donne la parole à ceux qui ne l'ont pas - ou trop peu : d'anciens sans-abris. Nous avons rencontré Nina, la réalisatrice, et Johnny, l'un des protagonistes. Leurs témoignages nous rappellent l'importance d'une société solidaire.

L'expression « pauvre comme Job » sert à qualifier quelqu'un de très appauvri. Mais le « Pauvre Job », c'est aussi un café à Liège qui porte bien son nom, puisqu'il compte parmi ses clients des personnes sans-abris.

Johnny et Nina sont au fond de la salle. Johnny rit, la voix un peu cassée mais pleine. Il a connu la rue, 20 ans dehors. « Au début, j'étais juste venu me réchauffer, » se souvient-il. « Puis j'ai ramené des copains. » Le lieu est devenu un refuge pour ceux qui n'en ont plus.

LENTIE DE RACONTER, AUTREMENT

Nina explique : « L'idée du film est partie d'un bénévolat dans un centre pour sans-abris. Ces rencontres m'ont donné envie de raconter, mais autrement. Avec justesse. »

Pour elle, les clichés se nichent souvent dans la façon de représenter ces personnes dans l'art. « On part souvent du principe que ces personnes sont plus accessibles. » C'est faux, explique Johnny : « C'est pas facile de raconter sa vie à des gens qu'on connaît pas... »

Johnny, Nina l'a rencontré lors d'une distribution des déjeuners. « On a discuté, on s'est bien entendu. » Dans le film, il y aussi Goyko, également ancien sans-abri. Mais il n'était pas présent lors de l'interview.

LA RUE, PAS UN CHOIX

Johnny parle avec son vécu. « D'abord j'étais en prison, puis j'ai perdu ma femme. Après, j'ai pris de la drogue, je traînais avec les mêmes gens. À un moment, j'en avais marre, je voulais me suicider. Heureusement, j'ai eu Nina pour parler. C'est ma fille de cœur » dit-il en souriant.

« Aujourd'hui, je vois le chômage qui grimpe. Des gens vont être exclus. Ils vont se retrouver dans la rue. À cause des politiciens. » s'indigne-t-il. Nina ajoute : « Le sans-abrisme, c'est jamais un choix. Personne ne veut dormir dehors ou mourir de froid. » « La rue, c'est une bataille de tous les jours », confirme Johnny. « Moi j'en suis sorti grâce à un copain boucher qui m'a aidé avec toutes les démarches à suivre pour trouver un appartement ».



UN LOGEMENT, D'ABORD

Le « housing first » est une méthode d'accompagnement social qui donne un logement stable comme première étape pour sortir du sans-abrisme.

Johnny est convaincu par cette approche : « Ça m'a fait du bien d'avoir ma maison. J'ai pu me poser, me retaper, reprendre ma vie en main. Si j'avais pas eu mon copain et ma maison, 2 ans plus tard, j'étais mort. » Il explique avec émotion, mais reste lucide : « Le système classique, ça ne marche pas. Les abris, c'est cher pour de la bouffe dégueulasse et des ordres à suivre. » Alors quand le gouvernement annonce qu'il ne financera plus le plan Grand Froid, Johnny s'énerve. « Il y aura plein de morts... »

Pour Nina, la solution passe aussi par le logement : « Un toit, c'est pas juste un toit. C'est de la chaleur, de l'intimité, de la dignité. »

Quand on évoque le travail comme levier de sortie, Johnny est ferme : « Ca peut aider, mais sans logement ça sert à rien ». Durant son parcours, il explique avoir été aidé par la FGTB de Liège et il en est très reconnaissant. « Les rouges, c'est les meilleurs » nous dit-il et nous arrache un sourire.

« AU MOINS, ON EXISTE »

Et le film, alors ? Qu'est-ce que ça a changé ? Johnny réfléchit. « J'en avais marre qu'on se moque de nous. Les gens nous voyaient comme des chiens. Là, au moins, on existe. »

Le titre du film, « C'était une phrase dite par un sans-abri que j'avais rencontré, qui n'est plus là. » raconte Nina. Une façon de parler de ceux qu'on ne regarde plus, qu'on balaie comme la poussière.

AUCUNE VIE N'EST UNE POUSSIÈRE

Le 17 octobre, journée pour l'élimination de la pauvreté, nous leur demandons d'adresser un message. Johnny lâche, ému : « J'espère que les politiciens vont changer leurs politiques à la con. Que la vie soit meilleure. Qu'il y ait moins de pauvres dans la rue... »

Nina, plus posée : « Il faut résister à cette idée du mérite, qui veut remettre la faute sur les gens. On doit se reconnecter à des valeurs qui sont les nôtres. » Et conclut : « Seul, c'est très dur de sortir de la rue. Il faut une aide extérieure, quelqu'un ». De la solidarité.

Au Pauvre Job, le café s'est refroidi. Johnny vide son verre, enfile sa veste. On le regarde partir, et tout semble résumé : la solidarité, la dignité, et la certitude qu'aucune vie n'est une poussière. ◀



VICTOIRE SYNDICALE : LA DIRECTIVE SUR LES COMITÉS D'ENTREPRISE EUROPÉENS EST RENFORCÉE !

Le Conseil de l'Union européenne a formellement adopté la révision de la directive sur les Comités d'Entreprise européens (CEE). C'est une victoire syndicale majeure pour les droits des travailleurs à travers l'Europe, fruit d'une longue campagne menée par la Confédération européenne des syndicats (CES) et les organisations nationales. La FGTB a activement contribué à ce succès, notamment lors de la Présidence belge en 2024.

Pour plus d'infos,
scannez le code QR.



BROCHURE IA : 10 QUESTIONS À POSER AU CE ET AU CPPT

L'intelligence artificielle (IA) est de plus en plus présente sur le marché du travail. Pour la FGTB, il est important que les représentants des travailleurs se penchent sur ce thème et sachent ce qui se passe (ou ne se passe pas) dans leur entreprise en matière d'IA. Grâce à ces 10 questions, vous disposerez des connaissances nécessaires.

Télécharger la brochure ici :



SYNDICATS ET SOCIÉTÉ CIVILE CONTESTENT LA RÉFORME DU CHÔMAGE DEVANT LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Le front commun syndical, appuyé par un éventail d'organisations de la société civile, dont la Ligue des droits humains, la Ligue des familles, le BAPN, Soralia et Vie Féminine, a introduit – le mercredi 29 octobre – une requête en annulation assortie d'une demande de suspension devant la Cour constitutionnelle contre les mesures transitoires de la réforme du chômage et la limitation dans le temps des allocations.

Cette réforme, portée par le gouvernement Arizona, exclut les publics les plus fragilisés de notre société du droit aux allocations ; et ce, sans prévoir de dispositifs d'accompagnement crédibles ni de mécanismes de responsabilisation des employeurs.

Sur le plan juridique, la réforme contrevient à plusieurs principes constitutionnels, dont le droit de chacun à mener une vie conforme à la dignité humaine.

C'est pourquoi les syndicats et les organisations de la société civile contestent la constitutionnalité d'une réforme précipitée, injuste et contraire aux engagements fondamentaux de l'État belge.

CHAQUE ANNÉE, DES MILLIERS DE TRAVAILLEURS PERDENT LEUR PÉCULE DE VACANCES

Normalement, l'Office national des vacances annuelles (ONVA) verse la prime annuelle de vacances entre mai et juin à un peu plus d'un million d'ouvriers, d'apprentis et d'artistes non indépendants.

Mais chaque année, environ dix mille travailleurs et travailleuses perdent leur pécule de vacances (en moyenne 415 euros) parce que l'Office ne dispose pas de leur numéro de compte bancaire.

QUE FAIRE ?

Avez-vous travaillé ces dernières années en tant qu'ouvrier, apprenti ou artiste non indépendant ? En tant qu'intérimaire ou avec un contrat à durée déterminée ? Dans ce cas, contactez l'ONVA afin de vérifier s'il dispose déjà de votre numéro de compte.

Pour plus d'infos, scannez
le code QR.



Transition climatique : et si on pensait aux emplois de demain ?

À l'heure où la transition climatique et environnementale est une évidence – et une urgence ! –, ses conséquences sur l'emploi sont trop peu anticipées par les pouvoirs publics. C'est une des conclusions d'une récente étude du SPF Santé et Environnement. Une étude que feraient bien de consulter les gouvernements fédéral et wallon, dont les préoccupations sociales et environnementales sont à l'image de la présence du Premier ministre à la COP 30 pour le climat : inexistantes.



L'étude publiée par le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement met entre autres en évidence le manque d'anticipation des politiques d'emploi et de formation par rapport aux besoins futurs de la transition climatique.

Les auteurs révèlent en effet une déconnexion importante entre les conclusions des travaux de prospective en la matière et les réalités de terrain au niveau de l'emploi, de la formation et de l'enseignement. Les politiques publiques dans ces matières seraient enfermées dans des logiques court-termistes, se limitant trop souvent à répondre aux besoins du moment des employeurs. Objectif ? Combler au plus vite les fameuses pénuries d'emploi. Une stratégie qui ne permet pas d'étudier ni d'anticiper efficacement les évolutions à venir du marché du travail dans le cadre de l'indispensable transition environnementale et climatique.

Sans changement de cap, les pénuries de main d'œuvre dans les métiers dits « verts » pourraient même compromettre cette transition, ainsi que le développement socio-économique futur. C'est donc bien une occasion – et une obligation – unique de changement et d'évolution que nous pourrions toutes et tous manquer...

PLUSIEURS SECTEURS SOUS LA LOUPE

Pour parvenir à ses conclusions, l'étude a analysé sept secteurs économiques qui pourraient être fortement impactés par les politiques climatiques : les transports, la santé, l'agriculture et l'industrie alimentaire, l'économie circulaire, la recherche et développement, l'enseignement et la construction.

Les données et prévisions ne sont qu'indicatives car les évolutions dépendront fortement du scénario de transition qui sera privilégié pour une Belgique climatiquement neutre. Une transition axée sur l'innovation technologique ne conduira en effet pas aux mêmes conclusions qu'une transition intégrant la sobriété. Malheureusement, dans ce domaine-là non plus, aucune option claire n'a encore été prise par les gouvernements.

Sans revenir sur les prévisions détaillées pour chacun des sept secteurs analysés, on peut néanmoins retirer trois enseignements globaux de cette étude. Tout d'abord, contrairement à ce que certains catastrophistes ou négationnistes climatiques avancent, la transition climatique n'est pas synonyme de destruction généralisée d'emplois. Si certaines fonctions sont appelées à voir leurs effectifs fortement diminuer, d'autres devraient progresser fortement et d'autres encore connaîtront de profondes mutations.

La transition climatique offre en réalité des opportunités de création d'emplois durables et de qualité. À l'horizon 2050, on peut même s'attendre à une légère croissance nette de l'emploi, avec d'importants déplacements internes aux secteurs ou entre ceux-ci. Il est cependant nécessaire de mieux identifier les futurs besoins en « main-d'œuvre » et en formation, ainsi que renforcer la qualité et l'attractivité des emplois liés au climat. Enfin, les analystes estiment qu'une meilleure articulation entre ces futurs besoins et les secteurs de la formation et l'enseignement est nécessaire. Les profils de compétences et les programmes de formation doivent davantage – et mieux – intégrer les enjeux de la transition climatique.



Les conclusions de l'étude sont sans appel : « les profondes mutations en cours exigent une action rapide pour répondre aux besoins futurs en personnel et en formation. Ce n'est qu'en comblant le fossé actuel entre le marché du travail et la formation des demandeurs d'emploi que notre pays pourra saisir les opportunités offertes par la transition climatique. La coopération et la coordination entre les autorités fédérales et régionales, les services publics, les partenaires sociaux, les fonds sectoriels et les établissements d'enseignement seront essentielles. »

ANTICIPATION VS PRÉCARISATION

Le moins que l'on puisse dire est que les conclusions de cette étude tranchent particulièrement avec les politiques d'emploi actuellement mises en place aux niveaux fédéral et wallon. Les gouvernements de droite n'ont en effet que les mots exclusion et précarisation à la bouche.

Exclusion aveugle de dizaines de milliers de sans emploi et travailleurs et travailleuses précaires par le gouvernement fédéral. Et, du côté wallon, renforcement des contrôles et sanctions des demandeuses et demandeurs d'emploi. Parallèlement, le ministre fédéral Clarinval prépare une vaste opération de flexiprécarisation du marché de l'emploi : explosion des heures supplémentaires, généralisation des jobs étudiants et flexi-jobs, dérégulation du travail de nuit, intérim à durée indéterminée, etc. Un grand bond en arrière au nom de la modernisation.

Tout le contraire de politiques de développement d'emplois durables et de qualité, au profit de l'intérêt général, en lien avec les besoins sociaux et environnementaux. Un

aveuglement doctrinaire ultralibéral qui nous mène droit dans le mur, tant d'un point de vue social qu'environnemental.

LES SYNDICATS, INDISPENSABLES PARTENAIRES

Il n'y a pas qu'en matière d'anticipation que les gouvernements de droite font défaut. On l'a lu, le rapport du SPF préconise également l'implication des interlocuteurs sociaux. Les syndicats ont en effet un rôle essentiel à jouer dans le cadre de l'adaptation du marché de l'emploi aux enjeux d'une transition climatique socialement juste.

Les emplois perdus et créés ne sont pas interchangeables et les reconversions ne sont pas automatiques. Les qualifications diffèrent, tout comme les conditions de travail et de rémunération. La concertation sociale est également moins présente dans certains secteurs émergeants, ce qui nuit à la sécurité d'emploi, aux conditions de travail et aux possibilités de formation... et par conséquence à l'attractivité de ces nouveaux métiers. L'enjeu est d'autant plus grand que nombre de ces emplois vont se développer au niveau de petites et moyennes entreprises. Les organisations syndicats ont donc un rôle de premier plan à jouer.

Pourtant, elles sont royalement ignorées et dénigrées par les gouvernements De Wever et Dolimont, tant sur le plan social qu'environnemental. Les semaines et mois à venir seront donc déterminants : la mobilisation ne doit pas flancher. Jour après jour, il faudra continuer à faire résonner la colère et entendre nos revendications. Pour que les gouvernants ne puissent plus faire l'autruche et continuer à ignorer tant le bruit de la rue que les urgences environnementales !

Le statut ACS en danger ?

Préserver les ACS, c'est préserver un levier indispensable pour l'emploi et la cohésion sociale à Bruxelles.

Les organisations syndicales (FGTB Bruxelles, CSC, CGSLB) et patronales (Bruxeo) du non-marchand bruxellois appellent les négociateurs bruxellois à garantir la pérennité du dispositif ACS. Le réduire mettrait en péril des milliers d'emplois, affaiblirait les services publics de proximité et compromettrait la capacité de la Région à répondre aux besoins fondamentaux de sa population.

UN LEVIER ESSENTIEL POUR L'EMPLOI ET LA COHÉSION SOCIALE

Chaque jour, des travailleuses et travailleurs assurent la continuité de services essentiels aux Bruxelloises et Bruxellois : puéricultrices, aides-soignants, éducatrices spécialisées, accompagnateurs de personnes en situation de handicap, médiatrices culturelles, formateurs en alphabétisation, travailleurs sociaux, animateurs jeunesse, ouvriers polyvalents de ressourceries... Un même fil rouge relie de nombreux travailleurs de ces métiers indispensables à la société : celui du dispositif ACS – Agents Contractuels Subventionnés.

Ce dispositif permet à la Région de s'appuyer sur des acteurs de terrain pour assurer des missions de service public essentiel, en soutenant un emploi local, utile, durable et non délocalisable, au service des Bruxelloises et des Bruxellois. Aujourd'hui, ces emplois ne sont pas accessoires : ils constituent la colonne vertébrale de centaines de services de proximité indispensables.

UN OUTIL MAÎTRISÉ, TRANSPARENT ET RIGoureux

Le dispositif ACS fait l'objet de contrôles stricts par Actiris sur base de conventions et de justificatifs mensuels. C'est un système fiable, pilotable et conforme aux exigences de bonne gouvernance.

LE SECTEUR A DÉJÀ FAIT SA PART

Depuis dix ans, le dispositif ACS a été ajusté, rationalisé et contrôlé : les taux de subvention ont été réduits, les avances ont été supprimées, les dérogations restreintes. Réduire encore ce dispositif, c'est briser un équilibre déjà fragile.

Nous sommes conscients des défis budgétaires auxquels est confrontée la Région bruxelloise. Mais réduire l'enveloppe ACS ne réduirait pas le déficit – cela ne ferait que déplacer le problème.

Les conséquences seraient immédiates et multiples :

- fermeture de services d'accueil, de soins, d'insertion, de soutien aux familles... licenciements massifs dans le secteur non marchand (environ 7.000 emplois concernés)
- augmentation mécanique du chômage et des dépenses sociales
- précarisation accrue des travailleurs et des publics déjà fragiles.

Concrètement, ces coupes auraient des répercussions directes et immédiates sur le terrain : chaque poste supprimé représenterait non seulement un emploi perdu, mais aussi des centaines de bénéficiaires privés d'un service, des projets suspendus et des quartiers fragilisés.

NOS DEMANDES

Nous appelons le futur gouvernement bruxellois à :

- garantir la pérennité de l'enveloppe ACS et s'engager à ne pas la réduire,
- maintenir le système actuel d'indexation des primes ACS, afin qu'elles suivent l'indexation des salaires et garantissent la stabilité financière, la rétention et le recrutement des équipes,
- consolider le caractère transversal du dispositif ACS, pour qu'il reste accessible à tous les secteurs et soutienne de manière cohérente l'ensemble de la politique d'emploi régionale,
- reconnaître et valoriser les emplois ACS comme des emplois d'intérêt général, indispensables au bon fonctionnement de la Région.

Les ACS ne sont pas une dépense, mais un investissement stratégique : dans l'emploi local, dans les services essentiels de proximité, dans la cohésion sociale et dans la résilience économique de Bruxelles.

Soutenir le dispositif ACS, c'est garantir la capacité de la Région à répondre aux besoins fondamentaux de ses habitants. ▶

Transition juste : Climat d'urgence

Hausse des températures, augmentation des catastrophes naturelles... La crise climatique est mondiale et touche tout le monde. Mais pas de la même manière. Les pays du Sud global, qui polluent le moins, en ressentent le plus les effets. À l'inverse, les ultra-riches polluent davantage et imposent un modèle économique qui fait payer l'addition aux travailleurs et travailleuses. Pour le monde du travail, une « transition juste » n'est donc pas un slogan : c'est une nécessité absolue.

Au lendemain de la 30e conférence mondiale sur le climat, qui s'est tenue au Brésil aux portes de l'Amazonie, Syndicats Magazine consacre son dossier à cette transition juste. « Parce qu'il n'y a pas d'emplois sur une planète morte. »

Aujourd'hui, quels sont les constats en matière de politiques climatiques ? La transition juste, c'est quoi ? D'où ça vient ? Comment y parvenir ? Les réponses dans les pages qui suivent.



La transition juste, ça vient ?

À Belém, ville symbolique s'il en est, car porte d'entrée de l'Amazonie, l'« élite politique » du monde négocie à la COP30 l'avenir du monde, du climat... et donc des travailleurs et travailleuses. Mais derrière le jargon connu — « neutralité carbone », « fonds climat », « transition énergétique » — une question est centrale pour le mouvement syndical : est-ce que cette transition si nécessaire sera juste... ou brutale, subie, inégalitaire ?

D'où vient le concept de transition juste ?

Un peu d'Histoire.

- L'idée de « transition juste » trouve ses origines dans les luttes syndicales américaines des années 1970, lorsque le syndicat des travailleurs du pétrole, de la chimie et de l'énergie atomique revendiquait déjà la création d'un fonds de soutien pour les travailleurs mis au chômage suite à l'impact environnemental de leur secteur d'activité.
- Puis, entre 2010 et 2015, un travail a été mené au sein de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour élaborer les « 9 principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous ».
- En 2015, deux jalons majeurs ont encore renforcé cette dynamique : l'Accord de Paris qui, dans son préambule, évoque les « impératifs d'une transition juste pour la population active et la création d'emplois décents et de qualité », et l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable par les Nations Unies.

L'objectif global : « ne laisser personne de côté ». L'idée derrière le concept, c'est que la transition sera juste, ou ne sera pas. Le monde syndical rappelle qu'il n'y a, « pas d'emplois sur une planète morte », et que la lutte climatique doit rimer avec emplois de qualité, bien-être pour toutes et tous, droits syndicaux et démocratie.

Tournant historique

La Coalition Climat, qui rassemble une centaine d'organisations belges — dont la FGTB — issues de la société civile et du monde syndical, estime que la Belgique et le monde se trouvent « à un tournant ». À la veille de la COP30, elle appelait à placer la justice climatique et sociale au centre des négociations.

Selon elle, la trajectoire actuelle mène vers près de +3°C de réchauffement, un scénario jugé « dangereux ». La Coalition pointe également la responsabilité de la Belgique, isolée en Europe pour avoir refusé de soutenir un nouvel objectif de réduction d'émissions

plus ambitieux. Elle martèle que la transition juste doit cesser d'être un slogan : elle doit garantir des emplois sûrs, accompagner les travailleuses et travailleurs des secteurs polluants et réduire les inégalités. Enfin, elle presse les dirigeants belges : « Avec un plan national insuffisant et son refus de soutenir l'ambition européenne pour 2040, la Belgique reste en marge. Il est temps que notre pays prenne ses responsabilités au niveau international et accorde à la crise climatique l'attention politique qu'elle mérite », déclare Nadia Cornejo, vice-présidence de la Coalition Climat.

« De plus en plus de plans climatiques évoquent une transition juste, mais restent dans l'abstrait. Ceux qui travaillent aujourd'hui dans des secteurs polluants tels que le charbon ou l'huile de palme doivent pouvoir passer à des emplois sûrs, équitables et durables. Des avancées fortes doivent être prises dès maintenant à Belém, car une politique climatique qui ignore les populations est vouée à l'échec », souligne encore Nadia Cornejo.

Le Sud davantage touché

La FGTB et ses partenaires ne disent pas autre chose. La campagne « JUST – Pour une transition juste et la justice climatique », menée par FOS, Solsoc et l'IFSI met en lumière un constat clair : le dérèglement climatique n'est pas seulement une question environnementale, mais une crise sociale mondiale, qui frappe d'abord les travailleuses, les travailleurs et les communautés déjà vulnérables.

Son message central : la transition écologique ne peut pas se construire « contre » le monde du travail, mais avec lui. Pour être juste, elle doit garantir la participation des syndicats, le dialogue social, la création d'emplois décents, l'accès à la formation, la protection sociale et le respect des droits humains. La campagne rappelle aussi que les pays du Sud Global, pourtant les moins responsables des émissions, en subissent les effets les plus violents et ont besoin de solidarité internationale et de financements climatiques crédibles.

« On revient à cette fausse opposition entre le climat et le social. On entend souvent ce slogan qui dit que la transition verte va détruire des emplois, surtout dans les secteurs polluants — sous-



entendu : mieux vaut ne rien changer. Oui, une transition dans la production, ça amène forcément du changement. Mais ça ne veut pas dire qu'il faut la bloquer. Au contraire : il faut apprendre à vivre – et à survivre – dans un monde où le climat change déjà », indique Elise Craeghs, d'IFSI, l'Institut de coopération syndicale internationale.

En rendant visibles ces réalités et en articulant justice climatique et justice sociale, « JUST » met en avant une idée simple : la transition écologique sera juste – ou elle ne réussira pas. Pour plus d'infos sur la campagne : www.justcampaign.be.

ET L'ARIZONA, DANS TOUT ÇA ?

« Le gouvernement ne mentionne pas la loi sur la restauration de la nature et reste faible sur les initiatives en matière de biodiversité », indique la Coalition Climat. « Nulle part, ce gouvernement ne reconnaît que la crise climatique est aussi une crise mondiale nécessitant la solidarité avec les pays vulnérables. Ce gouvernement semble également tirer un trait sur l'objectif d'une transition juste, qui soutient les plus fragiles et qui demande un plus grand effort aux secteurs et citoyens aux épaules les plus larges. »

Ces épaules larges, celles qui sont tellement absentes de l'ensemble de la politique de l'Arizona... La FGTB le rappelle : « L'argent public ne doit plus servir à subventionner les grands pollueurs, mais à financer ce qui compte vraiment : énergies renouvelables, logements abordables, transports publics accessibles, emplois dignes, santé et protection sociale. La justice climatique et la justice sociale sont indissociables, et les choix politiques doivent refléter cette évidence. »

L'UEUR D'ESPOIR ?

Lors de la COP30 à Belém, les syndicats et la société civile ont obtenu la création d'un véritable mécanisme structurel dédié à la transition juste. Concrètement, les COP devront désormais intégrer chaque année les enjeux liés aux droits du travail, à la participation des travailleurs et travailleuses, à la protection sociale, ainsi qu'à la consultation des communautés locales.

Il reste bien sûr à traduire ces avancées dans les faits, au sein des États membres comme sur les lieux de travail. Mais c'est une victoire importante et un pas en avant vers la transition juste.

24 HEURES À LA COP30

La COP30, à Belém, rassemble les négociations mondiales sur le climat : réduction des émissions, adaptation, financement, inégalités de genre, transition juste... Mais à quoi ressemble une journée pour un syndicaliste sur place ? Le billet de Sacha Dirckx, expert climat à la FGTB.

7h Réunion de la délégation belge à l'hôtel. Les expert·es partagent l'état des discussions et l'agenda du jour, une source d'information essentielle pour les syndicats et la société civile.

8h Traversée d'une rue très fréquentée pour atteindre le bus gratuit de la COP. Le trajet, prévu pour 20 minutes, en prend 40 dans le trafic dense d'une ville de 2,5 millions d'habitants.

8h40 Passage par la sécurité.

9h Réunion syndicale internationale : plusieurs dizaines de camarades d'Australie, d'Afrique du Sud, d'Allemagne, du Brésil, du Canada... font le point sur les négociations, les priorités et la manière de les faire avancer.

11h30 Réunion avec les négociateurs européens suivant le programme de travail sur la transition juste.

12h30 Lunch et rencontre avec les collègues du DGB pour échanger expériences nationales, évolutions européennes et stratégies communes.

16h Début des négociations sur la transition juste, sous une violente tempête tropicale. L'Arabie saoudite, le Qatar et la Russie monopolisent la discussion et tentent de bloquer le processus.

17h30 Réunion entre la Coalition Climat (FGTB, CNCD/11.11.11, Greenpeace, Oxfam, Amnesty...) et la ministre wallonne du Climat, Cécile Neven, qui dirige la délégation belge. Échanges sur l'avancée des négociations et défense des revendications : financement climatique, transition juste, sortie des combustibles fossiles.

19h45 Annonce d'*« informal informals »*, négociations informelles sans accès pour les observateurs, prévues jusqu'à 23h59, suivies d'une nouvelle session formelle à minuit. Décision : rentrer à l'hôtel et attendre le texte du lendemain.

20h30 Dîner à l'hôtel et discussion approfondie sur la notion de transition juste et ce qui devrait y figurer.

23h30 Coucher. La journée s'est écoulée aussi vite que la fenêtre d'opportunité pour limiter le réchauffement à 1,5°C.

5h37 Réveil dû à une crampe. Le manque de sommeil des COP se fait sentir autant que l'absence d'action climatique sur la planète.

CLIMAT

Quand l'ultra-richesse fait payer la note au monde du travail

Les conclusions du dernier rapport d'Oxfam sont sans appel : l'ultra-richesse précipite le monde du travail dans une crise climatique et sociale sans précédent. Alors que les températures franchissent pour la première fois le seuil des 1,5 °C, une poignée de milliardaires continue d'accaparer le budget carbone* mondial, d'affaiblir les régulations environnementales et d'imposer un modèle économique qui fait payer l'addition aux travailleuses et travailleurs.

UNE CRISE CLIMATIQUE QUI FRAPPE D'ABORD LES TRAVAILLEURS

L'étude rappelle que 2024 marque la fin de la décennie la plus chaude jamais enregistrée, symbolisant l'entrée dans une ère où les dérèglements climatiques ne sont plus une menace abstraite mais une réalité quotidienne. Les sécheresses plus intenses, les vagues de chaleur extrêmes, les inondations et les pertes agricoles massives touchent d'abord celles et ceux qui n'ont ni climatisation, ni capital financier, ni possibilité de "délocaliser" leur mode de vie. Les travailleurs agricoles, les aides-soignantes, les ouvriers du bâtiment, les manutentionnaires ou encore les travailleurs du tourisme sont déjà exposés à des risques accrus, souvent sans protection suffisante.

Oxfam calcule que les émissions excessives des plus riches ont provoqué des pertes de récoltes qui auraient pu nourrir chaque année 14,5 millions de personnes, aggravant la précarité alimentaire qui frappe d'abord les ménages populaires. De plus, les seules émissions du 1% le plus riche pour l'année 2019 entraîneront 1,3 million de décès liés à la chaleur au cours du siècle, touchant en priorité les femmes, les personnes âgées et les travailleurs en extérieur ou en espace mal ventilé. Enfin, les dommages économiques attendus dans les pays que la Banque mondiale qualifie à faible et moyen revenu s'élèveront à 44 000 milliards de dollars d'ici 2050, ce qui réduira encore la marge budgétaire disponible pour financer les droits sociaux, les salaires, les retraites et les services publics.

La crise climatique ne se contente pas de dégrader les conditions de vie : elle érode directement le pouvoir d'achat, détruit des emplois, accroît les inégalités de santé et fragilise les protections collectives. Elle devient un multiplicateur de précarité.

UNE OLIGARCHIE CARBONE QUI DÉTRUIT LE CLIMAT ET VERROUILLE LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'un des apports majeurs du rapport est de démontrer que la crise n'est pas le résultat d'un « comportement collectif », mais l'œuvre d'une minorité fortunée. Depuis 1990, les 1% les plus riches ont

consommé 15% du budget carbone mondial, alors que la moitié la plus pauvre de l'humanité a vu sa part diminuer. Le déséquilibre est vertigineux : une personne du top 0,1% émet plus de 800 kg de CO₂ par jour, quand une personne parmi les 50% les plus pauvres en émet 2 kg. Si tout le monde vivait comme les 1% les plus riches, le budget carbone serait épuisé en moins de trois mois.

À cela s'ajoute l'effet massif des investissements financiers. Les 308 milliardaires étudiés par Oxfam sont responsables, via leurs portefeuilles, de 586 millions de tonnes de CO₂ en 2024, davantage que 118 pays réunis. Lorsque l'on inclut l'ensemble de la chaîne de valeur, leurs émissions atteignent 1,85 milliard de tonnes, soit 4% des émissions mondiales. Une majorité de leurs placements se concentre dans des secteurs « à fort impact climatique » tels que le pétrole, le gaz ou l'extraction minière, et une part importante de ces entreprises suit des trajectoires d'émissions compatibles non pas avec un monde à +1,5 °C, mais avec un monde à +4 °C.

Cette influence ne s'arrête pas à leurs investissements : elle envahit la sphère politique. Aux États-Unis, les grandes entreprises – notamment pétrolières et gazières – consacrent en moyenne 277 000 dollars par an, chacune, au lobbying spécifiquement dirigé contre les politiques climatiques. Lors de la COP29, 1 773 lobbyistes fossiles ont obtenu un accès privilégié aux négociations, davantage que presque toutes les délégations nationales. Dans plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, les lobbies industriels ont réussi à affaiblir des projets de régulation climatique ou à freiner les sanctions contre les gros émetteurs. Les mécanismes de règlement des différends investisseur-État permettent quant à eux aux multinationales de poursuivre des États cherchant à adopter des politiques de transition. 84 milliards de dollars d'indemnités ont déjà été versés aux entreprises fossiles dans ce cadre.

À ce pouvoir institutionnel s'ajoute une guerre culturelle : campagnes de désinformation financées par les entreprises fossiles, greenwashing massif, médias détenus par de grands pollueurs alimentant le doute ou minimisant la gravité de la crise. Cette stratégie vise à détourner l'attention des responsabilités structurelles en pointant du doigt la consommation individuelle – jusqu'à l'invention du calculateur d'empreinte carbone par British





Pétrole, destiné à moraliser les comportements des citoyens tout en invisibilisant les pratiques des multinationales.

Le résultat est clair : les travailleurs et travailleuses doivent affronter simultanément la crise climatique et la puissance intacte d'acteurs économiques qui font tout pour empêcher sa résolution.

LA TRANSITION JUSTE COMME COMBAT SYNDICAL : RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DES RICHES, RECONSTRUIRE LES PROTECTIONS COLLECTIVES

Face à cet accaparement climatique, Oxfam estime que les 1% les plus riches doivent réduire leurs émissions de 97% d'ici 2030, et les 0,1% de 99%. Cette réduction n'est pas une option morale, mais une condition matérielle pour rester sous le seuil des 1,5 °C. Elle implique une remise en cause directe des privilégiés carbone liés aux fortunes extrêmes : jets privés, superyachts, spéculation immobilière, voyages répétés, et surtout investissements massifs dans les énergies fossiles.

Pour la FGTB, cette orientation rejoint une évidence : il est impossible d'imposer la sobriété aux travailleurs et travailleuses tant que les riches brûlent le budget carbone avec une impunité totale. La transition juste ne peut se réduire ni à un changement individuel de comportement ni à une série de contraintes pesant sur les classes populaires. Elle doit reposer sur une redistribution radicale des moyens financiers et des responsabilités climatiques.

Oxfam avance plusieurs leviers structurants : des impôts progressifs sur les revenus et les fortunes, la taxation des super-profits, l'interdiction ou la taxation lourde des biens de luxe climaticides, la limitation du pouvoir des multinationales fossiles dans le champ politique et médiatique, l'abandon des mécanismes RDIE**, ou encore la réorientation des institutions économiques internationales. Autant de pistes qui rejoignent les revendications de la FGTB en faveur d'une économie placée au service du bien-être collectif.

Ces mesures permettraient de financer massivement la rénovation énergétique, les transports publics, l'emploi dans les filières

durables, les pensions et la protection sociale – tout ce qui rend une société plus résiliente et plus juste. Elles permettraient aussi de garantir que les pays du Sud, lourdement frappés par la crise climatique, bénéficient enfin des financements nécessaires pour mener leur propre transition.

LE MOUVEMENT SYNDICAL FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

« La COP30 sera notre dernière chance d'éviter une rupture irréversible dans le système climatique. » Luiz Inácio Lula da Silva, Président du Brésil et président de la COP30

Le rapport d'Oxfam établit un constat désormais incontournable : la crise climatique et la crise des inégalités ne sont pas deux dynamiques séparées mais les deux faces d'un même système, fondé sur la concentration extrême de richesses et de pouvoir. Tant que ce système perdurera, les travailleurs continueront de payer le prix d'une catastrophe qu'ils n'ont pas provoquée.

La transition juste ne sera donc pas un simple ajustement technique : ce sera un combat social et démocratique, un affrontement avec l'oligarchie carbone qui capte les ressources, influence les politiques publiques et détruit notre avenir commun. Pour la FGTB, le choix est clair : il faut articuler la défense des droits sociaux et la lutte pour la survie climatique. C'est la même bataille. ▶

* Le budget carbone : c'est un plafond à ne pas dépasser, la quantité maximale de CO₂ que l'humanité peut encore émettre tout en ayant une probabilité raisonnable de rester sous un certain seuil de réchauffement global, par exemple +1,5 °C ou +2 °C.

** Les RDIE désignent les mécanismes de Règlement des Différends entre Investisseurs et États. C'est un dispositif juridique intégré dans de nombreux traités commerciaux ou d'investissement, qui permet à une entreprise (souvent multinationale) de poursuivre un État devant un tribunal arbitral privé si elle estime qu'une loi, une régulation ou une politique publique nuit à ses profits actuels... ou même futurs.



Votre pension avec le gouvernement Arizona

Vous trouverez ici plus d'informations sur les plans d'économies du ministre Jan Jambon dans les pensions, tels qu'ils sont actuellement sur la table. Attention, ces mesures ne sont pas encore définitives : le gouvernement n'a pas tranché plusieurs points essentiels.

EN QUOI LES MESURES JAMBON CHANGERAIT VOTRE PENSION ?

Les plans d'économie annoncés par le ministre Jan Jambon bouleverseraient profondément les conditions d'accès à la pension :

1. Le travailleur ou la travailleuse qui prendra sa pension avant l'âge légal risque un malus Jambon de 2%, 4% ou 5% par année d'anticipation. Seuls les travailleurs remplissant la « condition de travail » – 35 années effectives, chacune comptant au moins 156 jours travaillés, et un total de 7.020 jours de travail effectif – pourront encore partir à la pension anticipée sans malus. Le malus Jambon entrera en vigueur en principe en janvier 2027.
2. La définition d'une année de carrière est modifiée pour l'accès à la pension anticipée. Là où 104 jours travaillés ou assimilés (= 4 mois d'équivalents temps plein) suffisent aujourd'hui pour qu'une année compte pour la pension anticipée, à partir de 2027, il faudra 156 jours travaillés ou assimilés (= 6 mois d'équivalents temps plein). Important : la nouvelle définition vaut aussi pour les années de carrière du passé. Les travailleurs et travailleuses voient les règles du jeu être modifiées en cours de route.
3. À partir de 2027, il y aura une nouvelle porte d'accès à la pension anticipée après 42 années de carrière « effectives ». Chaque année devra compter 234 jours travaillés (= 9 mois d'équivalents temps plein). Seuls les jours de chômage temporaire et – probablement – de congé de maternité seront assimilés à des jours travaillés. Le congé de naissance ou le congé parental ne compteront pas comme des jours travaillés pour la nouvelle porte d'accès (voir plus loin).

Le travailleur qui remplit les conditions pour la pension anticipée en 2025 ou 2026 mais décide de continuer à travailler maintenant, en 2027 et après, son droit à la pension anticipée selon les « anciennes » règles.

QUEL MALUS POURRIEZ-VOUS SUBIR ?

Le pourcentage du malus de pension dépend de votre année de naissance :

- années de naissance 1961-1965 : malus de 2% par an ;
- années de naissance 1966-1974 : malus de 4% par an ;
- années de naissance 1975 et plus tard : malus de 5% par an.

À titre illustratif, une personne née en 1966 et qui prend sa pension à 62 ans, soit 5 ans avant l'âge légal de la pension, risque, en cas de pension anticipée, un malus de 20% ($5 \times 4\%$). Cela signifie que pendant toute la durée de sa pension, son montant sera amputé de ces 20%. Les travailleurs qui remplissent la « condition de travail » sont dispensés de malus en cas de pension anticipée.

Les travailleurs qui continuent à travailler après l'âge légal de la pension et qui remplissent la « condition de travail » peuvent se constituer un bonus pension. Celui-ci dépend également de l'année de naissance :

- année de naissance 1962 et plus tôt : bonus de 2% par an ;
- années de naissance 1963-1972 : bonus de 4% par an ;
- année de naissance 1973 et plus tard : bonus de 5% par an.

COMMENT JAMBON RÉDUIST LES PÉRIODES ASSIMILÉES ?

Les mesures d'économie du ministre Jambon rabotent fortement les périodes assimilées. Les plans du ministre touchent la plupart d'entre elles : pour l'instant, seul le chômage temporaire est confirmé comme restant épargné.

- La principale mesure d'économies du ministre Jambon concerne le « plafond » (ou la limitation) de la part des périodes assimilées. Pour les personnes nées en 1968 ou après, cette part dans la carrière totale ne pourra pas dépasser 20%. Cette modification serait appliquée rétroactivement : même les années déjà travaillées seraient recalculées selon les nouvelles règles.
- Il introduit parallèlement de nouvelles « conditions de travail » ou conditions de « travail effectif », à savoir pour être dispensé du malus de pension et pour la nouvelle porte d'accès à la pension anticipée après 42 ans de travail effectif. ◀

➔ Consultez le guide complet en scannant le QR-code.



STOP aux violences de genre !

Le 25 novembre constitue une date importante pour les femmes : c'est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à leur égard. Depuis 2017, Mirabal – la Plateforme Féministe contre les Violences Faites aux Femmes – organise chaque année une manifestation aux alentours du 25 novembre pour sensibiliser à la question, qui reste malheureusement d'actualité. Cette année, la manifestation avait lieu le 23 novembre, une manière de démarrer la semaine de mobilisation syndicale avec un sujet important.

La violence de genre désigne toute violence dirigée contre une personne en raison de son sexe, de son identité ou de son expression de genre ou la violence qui touche de manière disproportionnée les femmes en particulier. Il s'agit notamment de la violence conjugale, de la violence sexuelle, mais aussi de la violence économique, psychologique et liée à l'honneur. Malheureusement cela peut aller encore plus loin : jusqu'au féminicide, meurtre intentionnel ou indirect d'une femme en raison de son genre, par un partenaire, un membre de la famille ou un tiers.

UNE FEMME SUR TROIS A DÉJÀ ÉTÉ VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

Les chiffres les plus récents (2024) montrent que **plus d'une femme sur trois en Belgique** a déjà été victime de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques occasionnées par son partenaire. La violence sexuelle en dehors d'une relation de couple touche **11,5% des femmes**. **7,6%** ont été violées ou **abusées sexuellement au moins une fois** par un (ex-)partenaire. La violence psychologique est la plus fréquente : **40% des femmes** en sont victimes fréquemment ou constamment. **17,2%** ont déjà été enfermées ou empêchées d'aller travailler.

La violence à l'égard des femmes est également une réalité sur le lieu de travail : **32,9% des femmes** ont été victimes d'au moins un cas de harcèlement sexuel au travail.

Le silence est un problème majeur : seuls **25% des faits** au sein des familles et **16%** en dehors des familles sont signalés à la police.

COORDINATION GENRE ET MIRABAL

Ces chiffres soulignent la nécessité de mesures structurelles, de sensibilisation et d'une aide accessible. Avec des initiatives telles que Mirabal, nous montrons à la société et au gouvernement qu'il est grand temps d'agir. « Il existe déjà de nombreuses lois en Belgique, mais il y a encore du pain sur la planche. Les victimes n'osent pas agir, c'est pourquoi nous devons sensibiliser davantage et miser sur les différentes lignes d'écoute », explique Annelies Deman, présidente de la coordination genre de la Centrale-Générale FGTB.



CE QUE VIVENT LES FEMMES EN ENTREPRISE

Derrière les blagues, la violence

Vanessa* se bat contre les violences envers les femmes sur son lieu de travail depuis près de 20 ans. Déléguée FGTB dans une multinationale du secteur de la pétrochimie, elle peine à faire évoluer les mentalités dans ce secteur majoritairement masculin. Elle nourrit toutefois de nombreux espoirs envers la jeune génération qui semble beaucoup plus sensible à la problématique. Rencontre.

As-tu le sentiment que la situation des femmes s'est améliorée sur le lieu de travail ?

Quand on parle de violences faites aux femmes, ce n'est pas seulement une question de coups ou d'agressions physiques. Il y a aussi la violence morale, le harcèlement psychologique ou sexuel, et toutes ces attitudes quotidiennes qui traduisent un manque de respect. Depuis que je travaille ici, j'ai vu les choses évoluer... un peu. Il y a moins de "blagues salaces" par mail, moins d'images déplacées sur les écrans, moins de drague lourde à la machine à café. Les comportements ont changé, mais le fond du problème reste.

Certaines personnes continuent de tenir des propos sexistes, en faisant passer ça pour de l'humour. Quand on ne rit pas, on passe pour la rabat-joie. Beaucoup de collègues plus âgés minimisent ces attitudes. Ce besoin constant de faire rire met mal à l'aise. J'ai aussi vu des situations plus graves, où des collègues tenaient des propos déplacés à l'égard d'autres collègues. Parfois, c'est une main sur l'épaule, un regard insistant, ou une remarque humiliante sur le physique. Ces pratiques peuvent paraître anodines pour certains, mais elles portent atteinte à la dignité de celles qui les subissent.

Le plus inquiétant, c'est quand cela vient de ses supérieurs. Quand un responsable se permet ce genre de comportement, il donne le ton pour toute l'entreprise. Comment espérer faire évoluer les mentalités à la base si l'exemple ne vient pas du sommet ?

Justement, comment améliorer la situation dans les entreprises et sensibiliser à cette problématique ?

Les jeunes travailleurs, tant les hommes que les femmes, semblent davantage sensibilisés à ces questions. Les mentalités évoluent doucement : on constate que les comportements déplacés diminuent au fur et à mesure que davantage de femmes accèdent à des postes à responsabilité.

Il y a également toute une culture d'entreprise à mettre en place autour de cette question. Il faut sensibiliser les travailleurs, mais aussi les managers. Pour ce faire, des formations sur l'intégrité et sur la prévention du harcèlement existent, mais encore faut-il que la direction y trouve un intérêt. Notre équipe syndicale attire fréquemment l'attention sur cette nécessité, mais nous avons le sentiment de parler dans le vide...

Depuis 2024, il existe une directive européenne contre les violences faites aux femmes. Elle doit être transposée en droit belge d'ici 2027. Peut-elle apporter un vent nouveau ?

Dans la pratique, les violences psychologiques ou sexuelles restent largement sous-estimées et difficilement dénoncées. Beaucoup de femmes ont peur de porter plainte. Certaines craignent des représailles, d'autres se sentent isolées. Même moi, en tant que déléguée syndicale, j'ai été confrontée à des pressions et des manœuvres pour me discréditer. Les victimes, souvent, ne trouvent pas de soutien et hésitent à parler. Certaines situations sont même perçues comme "pas si graves" par la hiérarchie, ce qui décourage encore plus le signalement.

La concertation sociale pourrait être un levier efficace pour lutter contre ces violences, mais il ne peut fonctionner que si la direction est ouverte et respectueuse.

Quoi qu'il en soit, je tiens à rappeler à toutes les victimes de violences au travail toute l'importance d'en parler à une ou des personnes en qui elles ont confiance. Elles peuvent également déposer une plainte auprès du conseiller en prévention de leur entreprise, comme le prévoit la procédure de « demande d'intervention psychosociale formelle ». Ne rien dire, c'est laisser la voie libre à l'agresseur, lui permettre de s'en prendre à d'autres. Là aussi, la honte doit changer de camp.

Pour notre syndicat, il est nécessaire de lever le voile sur ces réalités et garantir un lieu de travail sûr.

* Prénom d'emprunt

En février dernier, la FGTB Chimie-Pétrole a mené une enquête concernant les comportements inappropriés sur le lieu de travail. Les résultats ont notamment révélé que plus de 7 travailleuses sur 10 ont déjà été victimes de ce type de comportements !

➔ Retrouvez les résultats de l'enquête sur www.fgtbchimie.be

Pour une amélioration des conditions de travail dans votre secteur

Les négociations sectorielles ont démarré. En tant que syndicat, nous nous battons pour obtenir les meilleures conditions de travail pour vous et vos collègues !

ÊTES-VOUS CONCERNÉ-E ?

Clairement ! Vos délégué-es connaissent vos préoccupations, la réalité économique et les priorités de votre secteur et proposent un ensemble de revendications sur cette base. Lors d'un conseil syndical, ils et elles définissent ensemble les revendications finales. Suivent ensuite les négociations sectorielles entre les représentant-es syndicaux et les employeurs. Lorsqu'un accord est conclu, vient le vote. S'il est accepté, cet accord est ensuite transposé dans une nouvelle convention collective. Dans le cas contraire, si les employeurs ne répondent pas aux revendications légitimes des travailleuses et des travailleurs, des actions peuvent voir le jour.

- ⌚ Vous souhaitez savoir où en sont les négociations sectorielles dans votre secteur ? Scannez le code QR.



NOUVEAU CONCEPT POUR FLORÉAL HOLIDAYS

Profitez d'un séjour nature dans un « hôtel en plein air »

Vous rêvez de vacances en pleine nature sans pour autant renoncer au confort ? Le Hameau de l'Ourthe (Houffalize) et Le Hameau de la Semois (Bouillon) sont les destinations idéales ! Ces nouveaux projets au cœur des Ardennes combinent, grâce à ses écolodges, le confort d'une chambre d'hôtel avec le calme et la sérénité d'un environnement naturel.

Envie de plus de liberté ? Le parc de camping-cars entièrement automatisé d'Houffalize est l'endroit idéal pour commencer vos vacances. Que vous souhaitez découvrir les pistes de VTT exigeantes, faire du kayak tranquillement sur la rivière ou vous promener dans la forêt, vous aurez toujours la nature à portée de main.

- ⌚ Réservez dès maintenant votre séjour et vivez cette expérience unique d'hôtel en plein air : www.florealholidays.be

N'oubliez pas qu'en plus des prix attrayants, vous avez également droit à une réduction en tant qu'affilié-e. ↗



Sans les travailleurs d'hier, pas de société aujourd'hui

Face à un gouvernement qui démantèle, pièce par pièce, les conquêtes sociales arrachées par des générations de travailleurs et travailleuses, il est urgent de rappeler que toute la classe travailleuse est concernée, qu'elle soit active ou non-active, en fin de carrière ou déjà pensionnée.

N'oublions pas nos pensionnés. Tandis que l'on parle des fins de carrière, de la pénibilité, du malus pension ou de la retraite anticipée inaccessible, qu'en est-il de celles et ceux qui ont déjà donné leur vie au travail ? Ils ont cotisé, produit, construit, soigné, enseigné, transporté, réparé. Ils ont fait tourner l'économie. Et aujourd'hui, on leur demande de se taire et de survivre avec des pensions indécentes pendant qu'on rogne encore sur leur pouvoir d'achat.

UNE DOUBLE PEINE : EXPLOSION DU COÛT DE LA VIE ET MÉPRIS POLITIQUE

La suppression de l'enveloppe bien-être est un véritable coup de poignard dans le dos de nos aînés. Le report de l'indexation de trois mois ? C'est un mois entier de pension perdu d'ici la fin de la législature ! Un mois sans revenu, dans un pays où le prix des courses, des soins de santé et des transports explose. Qui peut vivre sans revenu pendant un mois ? Certainement pas celles et ceux dont chaque euro compte pour se nourrir ou se chauffer. Ce n'est pas un hasard, c'est un choix politique. Un choix de classe. Et face à ces attaques, notre indignation doit se transformer en force collective.

CONTRE L'INDIVIDUALISATION, POUR LA SOLIDARITÉ

Les défenseurs du système capitaliste cherchent à diviser la classe travailleuse et à isoler chaque travailleur et travailleuse, actif ou non-actif. Mais nous refusons cette individualisation mortifère. Nos pensionnés font partie de la même lutte que celle des travailleurs actifs : celle pour la dignité, pour un modèle de société où l'humain passe avant le profit. Parce que les conditions de travail et de pension sont liées, elles se dégradent ensemble. Parce que les mêmes politiques austéritaires frappent partout, et parce que la solidarité, c'est l'arme la plus puissante de la classe travailleuse. Toucher à la pension de nos aînés, c'est voler une partie des richesses que la classe travailleuse a produite.

NOS REVENDICATIONS SONT CLAIRES

Nous exigeons :

- La revalorisation immédiate des pensions et le maintien de l'enveloppe bien-être.
- Le retour à la pension à 65 ans, après 40 ans de carrière, et 38 ans pour les métiers pénibles.
- L'inclusion systématique des pensionnés dans les discussions et les négociations qui touchent leur pouvoir d'achat.

Il est primordial de mettre certains éléments en lumière : ce gouvernement mène une guerre sociale. Et face à cette guerre, nous ne pouvons plus rester spectateurs.

Nos pensionnés ne demandent pas la charité. Ils exigent le respect et la justice.

La classe travailleuse doit faire preuve de solidarité pour stopper ces attaques et reprendre la main sur notre avenir commun.

Parce que sans les travailleurs et travailleuses d'hier, il n'y aurait pas de société aujourd'hui.

Parce qu'unis, nous sommes plus forts que leurs politiques d'austérité.

Assez de l'oubli. Assez du mépris. Place à la lutte, à la solidarité, à la dignité.

Ensemble, on est plus forts !

Hillal Sor, Secrétaire Général



Comment mobiliser ? L'exemple de Jacops Sud



Jeune délégation, mais déjà bien rodée. Chez Jacops Sud, les délégués FGTB Métal ont montré que la mobilisation, ça se prépare. Coup de fil, affiches, discussions, conviction. Rien n'est venu d'en haut. Et le 14 octobre, le résultat était là : 80 camarades dans la rue. Et ce n'est que le début.

Le 14 octobre dernier, 140.000 travailleurs et travailleuses ont envahi les rues de Bruxelles contre le gouvernement Arizona et ses politiques antisociales. Derrière cette marée rouge, il y a des semaines de boulot syndical, de réunions, de coups de fil, de discussions. Rien n'est spontané. La mobilisation, ça se construit.

L'entreprise Jacops Sud, active dans la pose et l'entretien des câbles électriques et des infrastructures ferroviaires, compte des dizaines de travailleurs répartis sur plusieurs chantiers en Wallonie.

Pas un terrain simple pour s'organiser, mais les délégués ont relevé le défi. Kévin, délégué principal, raconte comment ils ont réussi à mobiliser massivement pour cette manifestation historique – et comment ils ont préparé la grève de novembre.

AVANT LA MANIF : DE LA DISCUSSION À L'ACTION

« À chaque mobilisation, on demande à tous les ouvriers s'ils veulent y participer. Et surtout, on leur explique pourquoi c'est important. »

La préparation a commencé dès la manifestation du 24 septembre. « Entre délégués, on s'est dit qu'il fallait frapper fort pour le 14 octobre. Alors, on a lancé la machine. » explique Kévin.

Concrètement ? « On a téléphoné à toutes les équipes sur le terrain, on a affiché tous les tracts possibles dans les zones prévues. On a aussi créé un groupe privé Facebook et envoyé un e-mail collectif pour expliquer les attaques du gouvernement. »

Les thèmes qui ont mobilisé ? « En premier, les pensions. Mais aussi le travail de nuit et le coût de la vie. En vrai, c'est un tout : il y a un ras-le-bol général. »

Et la conscience politique est montée : « Avant, personne ne parlait politique. Maintenant, les gars en parlent entre eux. On parle plus de politique que de foot au dépôt ! »

Pour Kévin, ce travail de terrain change tout : « On a renforcé la délégation. Aujourd'hui, chaque secteur a son délégué. L'info circule mieux, tout le monde est au courant. Et moi, comme je suis au dépôt, j'ai un contact direct avec tous les travailleurs. C'est un vrai plus ! »

LE 14 OCTOBRE : LA FORCE DU COLLECTIF

Le jour J, près de 80 travailleurs de Jacops Sud – FGTB et CSC confondues – ont pris la route pour Bruxelles. « On a ressenti une vraie envie de changement. Pour beaucoup, c'était la première manif. Certains se sont un peu dispersés, mais la prochaine fois, on sera encore mieux organisés. »

Ce qui a marqué Kévin ? « Le monde ! Je ne voyais même pas le bout du cortège. C'était impressionnant ! »

Les retours des collègues ? « Tout le monde a vu que la force collective, ce n'est pas un mythe. D'ailleurs, on se demande encore comment on peut parler de 80.000 participants quand tout Bruxelles était rouge, vert, bleu ! »

APRÈS LA MANIF : CAP SUR LA GRÈVE

Chez Jacops Sud, la mobilisation a continué. Au lendemain de la manifestation, Kevin déclare : « On a déjà commencé la liste pour le piquet de novembre. On envoie des mails, on appelle, on poste chaque semaine sur notre page Facebook. Et surtout, le bouche-à-oreille fait le reste. »

Et la colère ? « Elle est là depuis le début. La différence, c'est que maintenant, tout le monde la partage. Même les plus calmes ont ouvert les yeux... »

CONSTRUIRE LA MOBILISATION

Pour Kévin, rien n'est magique : « Une mobilisation, ça se construit par la discussion. Des explications simples, concrètes. On envoie toujours un e-mail groupé aux ouvriers et à leurs chefs pour expliquer le pourquoi. Et pour rappeler que faire grève, c'est un droit. Ça aide les plus timides à se sentir soutenus. »

Et pour ceux qui hésitent encore ? « Nos droits sont déjà en danger en faisant grève... alors imaginez si on ne fait rien. »

CE QU'ON APPREND DU TERRAIN

Jacops Sud le prouve : même une jeune délégation peut déplacer des montagnes quand elle s'organise. Quand on discute, qu'on explique, qu'on agit, les travailleurs se mobilisent.

Ce 14 octobre, ils l'ont fait. En novembre, aussi. La classe travailleuse n'a pas dit son dernier mot. 

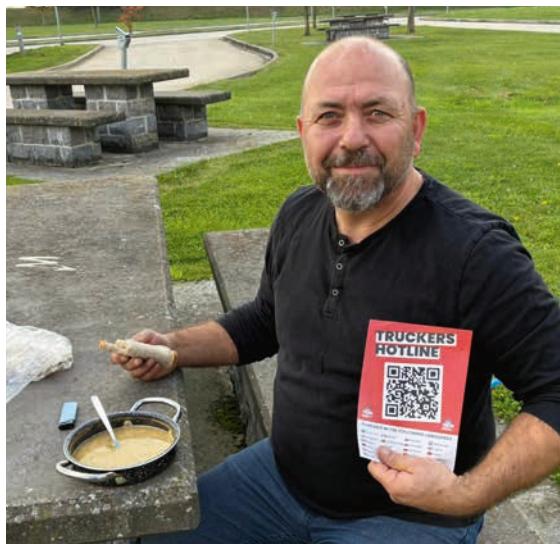
Les chauffeurs méritent mieux : l'UBT présente son 11e livre noir sur les parkings autoroutiers

Le 5 octobre, l'UBT-FGTB a présenté son onzième livre noir sur les parkings autoroutiers belges. La conclusion est dure mais claire : nos parkings pour camions restent dangereux, insuffisants et inconfortables. L'enquête révèle que seul un chauffeur sur cinq se sent toujours en sécurité. La peur règne, surtout la nuit. La Belgique est à la traîne par rapport à ses pays voisins qui investissent dans des parkings modernes et sûrs.

Dans son nouveau livre noir, l'UBT propose 11 solutions concrètes, allant d'un plan directeur fédéral à une certification européenne, et à de meilleures installations. Car les chauffeurs méritent respect, confort et sécurité.

Lisez l'intégralité du livre sur les parkings et les résultats de l'enquête !

➔ www.btb-abvv.be/fr



L'UBT à vitesse de croisière avec la Truckers Hotline

La Truckers Hotline de l'UBT tourne à plein régime. Aux quatre coins du pays, sur les grands parkings autoroutiers, le long des routes régionales ou dans les relais routiers locaux, nos équipes distribuent des autocollants, des flyers et des affiches pour informer et soutenir les chauffeurs. Les réactions sont si positives que même des syndicats étrangers amis souhaitent diffuser notre matériel promotionnel.

Mais la Hotline pour les camionneurs est plus qu'une simple campagne. Les chauffeurs qui sont victimes d'injustices ou qui remarquent quelque chose de suspect peuvent appeler directement. Nos équipes se mettent alors immédiatement au travail : il peut s'agir de chauffeurs qui doivent travailler sans interruption pendant des mois, de non-paiement de salaire ou d'employeurs qui retiennent des « frais » qui ne sont absolument pas à la charge du chauffeur. Parfois, nous aidons même quelqu'un à rentrer en sécurité dans leur pays d'origine.

Le message est clair : la solidarité ne connaît pas de frontières. Vous souhaitez contribuer à développer la Truckers Hotline ? Contactez l'UBT à l'adresse sven.hemelaers@btb-abvv.be. Nous vous fournirons volontiers le matériel nécessaire.





La solidarité internationale en bonne voie

Fin septembre, l'UBT a participé à la table ronde maritime de l'ITF (Fédération internationale des ouvriers du transport), une conférence internationale qui rassemble les syndicats de dockers et de marins du monde entier. Cette réunion vise à renforcer les syndicats maritimes dans leur lutte contre l'exploitation, les accords de libre-échange injustes et le dumping social.

La présence de l'UBT n'était pas fortuite. En tant que syndicat des transports, nous savons que les droits des travailleurs et travailleuses ne connaissent pas de frontières. La coopération internationale est essentielle pour faire face à la pression de la mondialisation, de l'automatisation et de la numérisation.

Les discussions ont porté sur l'IA (intelligence artificielle), la durabilité et l'avenir du secteur. L'UBT a également représenté la voix des jeunes travailleurs du transport : en tant que coprésident de l'ITF Young Transport Workers, Nick Loridan a animé deux panels sur les pièges des nouvelles technologies et l'importance d'une action locale forte en faveur des jeunes.

Le message de la conférence était clair : seule la solidarité internationale peut garantir que chaque marin, docker et chauffeur dans le monde puisse avoir un travail décent et compter sur une protection équitable.



Nouveau centre de formation NK2 au Schipperswelzijn

La navigation intérieure s'enrichit d'un nouveau centre de formation performant. Le 3 octobre, le nouveau centre de formation NK2 a été officiellement inauguré à Anvers, en plein cœur du port, dans le bâtiment du Schipperswelzijn.

NK2 est une initiative du Fonds pour la navigation rhénane et fluviale (FRI), avec le soutien de l'Europe (FEDER) et du gouvernement flamand (VLAIO). Le centre constitue un pôle de formation « tout-en-un » où la technologie, la sécurité et l'expertise se rejoignent pour renforcer l'afflux et la progression dans le secteur.

Avec pas moins de huit simulateurs de haute technologie, dont deux ponts de commandement complets, quatre simulateurs radar et même le premier simulateur d'amarrage en plein air de Flandre, NK2 offre un environnement d'apprentissage hyperréaliste. Les professionnels de la navigation intérieure peuvent s'y exercer à la navigation, à l'amarrage, aux scénarios d'urgence et à la navigation radar. Le tout dans des conditions sécurisées.

Jacques Kerkhof, secrétaire fédéral de l'UBT maritime et également président du FRI, a fièrement retracé le parcours : « Nous avons lancé ce projet ambitieux il y a seulement deux ans. Aujourd'hui, nous disposons d'un centre qui fait progresser le secteur, avec des formations modernes, des environnements d'entraînement sûrs et les moyens de vraiment mettre la navigation intérieure sur la carte. »

Selon Johan Klaps, échevin anversois du Port et de l'Économie, qui représentait la ministre Annick De Ridder lors de l'inauguration, NK2 « n'est pas seulement un bâtiment ou un investissement. Il s'agit d'une étape importante pour l'avenir de notre mobilité, de notre économie et de nos ambitions climatiques. »

Le centre est flexible : les écoles, les entreprises et les fédérations peuvent réserver des salles ou des simulateurs à la demi-journée ou à la journée. ▶

➔ Plus d'informations : nk2.be/fr

Clarebout Potatoes, une entreprise aux comportements sulfureux...

Au Moyen Âge, quand un seigneur vendait ses terres, il les vendait avec ses serfs ; les serfs appartenaient à la terre, mais le seigneur avait le devoir de leur apporter protection et sécurité. Aujourd’hui c'est pareil : quand un patron vend son entreprise, il la vend avec ses travailleurs et travailleuses. Ceux-ci passent désormais sous l'autorité du nouveau patron. Mais quelle est la contrepartie ? Où est la protection qui doit les accompagner ? Le cas de la vente du groupe Clarebout met en lumière de nombreux problèmes...

UNE VENTE À PLUSIEURS MILLIARDS

Il y a quelques années, un reportage des TV belges et françaises avait mis en lumière des conditions de travail dignes du 19ème siècle au sein des entreprises du groupe Clarebout, qui occupe à ce jour 3000 travailleurs sur quatre sites belges et un site français. Ce n'était pas un hasard, cela reflétait clairement une mentalité...

En juin 2025, après l'insistance des délégués dans les organes de concertation et suite à une conciliation au SPF, l'information est lâchée : l'ensemble des activités du groupe Clarebout est racheté par une multinationale américaine (Simplot).

Un coup de massue pour les 3000 travailleurs et travailleuses ! Jan Clarebout, patron d'une « entreprise familiale » comme il s'en vantait, revend toutes ses entreprises pour une somme de plus de 3 milliards d'euros.

La colère des travailleurs monte. Eux qui pendant plusieurs années n'ont reçu aucun retour sur les plantureux bénéfices de l'entreprise sous prétexte qu'il fallait investir, eux à qui on a martelé productivité, rentabilité pour un avenir meilleur... voient leur patron les vendre et encaisser le jackpot.

C'EN EST TROP : EN GRÈVE !

Ils vont alors décider de mandater leurs représentants syndicaux pour réclamer un retour juste des bénéfices de cette vente. Ils ne demandent qu'une prime digne, qui témoigne d'une reconnaissance envers le travail fourni et récompense leur participation à la réussite de l'entreprise. Mais comme seul retour de la direction, de Jan Clarebout, du mépris !

Après des négociations aussi difficiles que stériles, l'ensemble des travailleurs du groupe (Dunkerque, Nieuwekerke, Warneton et Mouscron) décide de se mettre en grève. La lutte durera 12 jours.

Pour les travailleurs, le constat était clair. Jan Clarebout préférait perdre de l'argent en laissant ses lignes à l'arrêt

et les pommes de terre pourrir – prenant le risque d'une contamination dans les différents sites – plutôt que de négocier et de reconnaître que la valeur de l'entreprise provient aussi du travail des travailleurs et travailleuses.

UNE DIRECTION DÉTERMINÉE À CASSER LE MOUVEMENT

Dès le 1er jour de grève et durant les 12 jours de conflit collectif, les délégués et les travailleurs de chacun des sites (belges et français) se sont vu confrontés à des huissiers et forces de police.

Au droit de grève, ils opposent « le droit au travail » et l'obligation de laisser passer celui qui veut travailler, sans intimidation. Toute possibilité de sensibiliser les quelques travailleurs qui n'étaient pas encore solidaires avec le mouvement était enlevée aux grévistes. Et pourtant, malgré les huissiers, malgré les astreintes, les travailleurs sont restés déterminés et n'ont pas repris le travail.

La direction a voulu une nouvelle fois, en vain, casser le mouvement après sept jours de grève, en proposant une prime financière aux travailleurs qui étaient prêts à reprendre le travail. La majorité des travailleurs ont poursuivi la grève et se sont indignés : où était passé le discours de l'entreprise sur « la grande famille » dont ils faisaient partie ?

La direction continuera ses pressions en mettant face à la justice les syndicats français CGT & FO. Nouvel échec : la justice lui donnera tort, permettant aux travailleurs de poursuivre leurs actions de grève.

La direction, jamais à court d'idées perfides, décidera alors de contourner la loi ; si elle ne pouvait pas maintenir le travail intérimaire dans l'entreprise à cause de la grève, elle fera des CDD de courtes périodes pour enrayer le mouvement.

Bien qu'une tentative en conciliation ait été organisée au SPF à Bruxelles, bien qu'un essai d'ouverture de la part du Président de la commission paritaire ait été posé en suggérant d'essayer de trouver un consensus au conflit, rien n'y a fait.

La liberté de négociation est un droit !

Les libertés syndicales, la concertation sociale, l'écoute des revendications des travailleurs, tous les principes fondateurs de notre fonctionnement social collectif, tout a été bafoué par un patronat arrogant, brutal et sans considération pour ses travailleurs.

UN CONFLIT ÉPROUVANT... QUI N'EN RESTERA PAS LÀ !

La négociation n'a pas abouti, le préavis de grève est toujours maintenu. Le conflit a été difficile, mais les travailleurs et travailleuses ont démontré le poids de la solidarité et la dignité du monde du travail sans débordement et sans agressivité. Le combat continue désormais sous d'autres formes.

Le repreneur américain Simplot comprendra que l'on ne peut gérer une entreprise contre ses travailleurs. Lorsque l'on revend une entreprise en faisant une forte plus-value, il est normal d'en faire profiter les travailleurs qui ont participé à la création de la richesse par leur force de travail. Si le patronat ne le comprend pas, le monde du travail lui rappellera. Sans travailleurs et travailleuses, il n'y a pas d'entreprises prospères.

La FGTB Horval n'en restera pas là. Non seulement elle intensifiera ses actions de sensibilisation au sein des entreprises sur le juste partage des bénéfices mais elle appelle d'ores et déjà à une réaction politique. Il est temps que les partis de gauche s'emparent du dossier, lequel illustre la menace qui plane sur le droit de grève. Il faut mettre fin au recours systématique du tribunal pour imposer des astreintes et des huissiers. Assez de belles paroles, il est temps de poser des actes ! Il en va de la crédibilité des partis de gauche vis-à-vis du monde du travail.

Stop à la criminalisation du mouvement social !

Les négociations sectorielles ont démarré, mais elles tournent à vide. La Belgique est en effet le pays de la concertation sociale par excellence. Mais cette tradition est aujourd'hui entravée. Depuis plusieurs générations, les représentants des travailleurs et des employeurs se mettent autour de la table afin de conclure des accords sur les conditions de travail et de rémunération. Cette concertation constitue la base de notre paix sociale et de notre prospérité.

Cependant, cette concertation est paralysée à l'heure actuelle. La loi sur la norme salariale de 1996, durcie en 2017, fixe le maximum d'augmentation de nos salaires. Cette ingérence dans la concertation limite très fortement la liberté de négociations des organisations syndicales.

Pour 2025-2026, la marge était une nouvelle fois de 0%. Il n'y avait donc aucune marge pour une augmentation salariale supplémentaire, même si les entreprises obtiennent de bons résultats. Nous en ressentons toutes et tous les conséquences. La loi sur la norme salariale maintient les salaires artificiellement bas, renforce les inégalités et affaiblit le pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses. De plus en plus, les vraies augmentations salariales sont remplacées par des primes temporaires ou des chèques, qui affaiblissent la sécurité sociale et donc, à long terme, notre protection sociale.

Voilà pourquoi la FGTB plaide pour une concertation sociale libre et à part entière. Il faut que les travailleurs et les employeurs soient à nouveau capables de négocier librement, comme des partenaires équivalents, sans intervention du gouvernement.

Si nous devons croire le gouvernement actuel, il n'y aurait de marge que pour une subvention supplémentaire pour les entreprises, mais pas pour une augmentation salariale pour les travailleurs et travailleuses... Un travail honnête mérite un salaire honnête. Il est temps de libérer la concertation !

Les prochaines semaines, nous vous tiendrons informés de l'avancée des négociations sectorielles. ◀



Transition climatique, crise industrielle. Ou l'inverse ? Deux crises qui dessinent les contours de notre avenir proche

Le 13 octobre dernier, le SETCa a rassemblé ses permanents syndicaux lors d'un collège spécial autour du thème de la politique industrielle verte. Cette journée de réflexion n'a pas permis de faire le tour de toute la question tant le sujet est vaste et complexe. Elle a néanmoins permis de débattre sur deux défis existentiels qui sont intimement liés.

Tout d'abord, face à la crise climatique, on sait que les limites de la planète ont été dépassées et que les conditions de la vie même sont de ce fait menacées. En parallèle, la crise industrielle met à nu nos fondements économiques et sociaux et les fait vaciller : des usines ferment, la production se déplace, les travailleurs et travailleuses subissent la pression des restructurations, pendant que trop souvent les politiques suggèrent que c'est dû au coût salarial des travailleurs, donc de leur faute.

D'où l'importance de cette journée d'étude : il est indispensable de mettre en place une politique industrielle réellement verte, loin des slogans creux. Il y va de l'avenir de notre planète et de notre économie.

C'est avec ces questions que David Weinberger, engagé pour le climat et expert climat à la Vlaams ABVV (FGTB flamande), a ouvert la journée. Il a rappelé que le changement climatique est réel et dû à l'activité humaine. Il n'est pas contesté scientifiquement et a de graves conséquences, mais l'on peut encore espérer une action juste. Le coût de l'inaction aujourd'hui dépasse déjà celui de la transition, ce qui nous oblige fondamentalement à réfléchir à ce que nous produisons, comment et pour qui.

LES CHOIX CRUCIAUX DE L'UE ET LA PLACE DES SYNDICATS

Si l'on veut parler de politique industrielle, on ne peut évidemment pas éviter l'Union européenne. Dans une économie mondiale secouée par des conflits commerciaux, où certaines grandes puissances jouent la guerre économique et essaient de tirer les ficelles du marché, il est inconcevable que nos autorités puissent diriger seules une petite économie ouverte comme la nôtre. Encore moins s'attaquer seules à la crise climatique.

La journée de réflexion a donc aussi été l'occasion d'analyser la situation européenne, où de plus en plus de ces choix cruciaux sont faits. Ruben De La Cruz, doctorant en politique industrielle verte européenne à l'UGent, a identifié des pistes de solution en replaçant l'engagement européen dans un contexte géopolitique plus large. L'Union européenne doit se réinventer au cours d'une triple transition : elle doit devenir plus verte, se renforcer technologiquement et devenir moins dépendante des grandes puissances comme les États-Unis et la Chine.

Une modification des règles en matière d'aides d'État et, par exemple, une stratégie « Acheter européen » devraient réduire cette dépendance. Ces nouvelles mesures créent aussi de nouvelles inégalités, car les grands pays disposant de plus de ressources en profitent le plus. Mais n'oublions pas que l'Europe dispose encore d'une base industrielle solide, du



capital et des connaissances nécessaires pour faire des choix stratégiques. L'appel lancé aux participants était clair : les syndicats doivent s'immiscer dans ce débat, ne pas se laisser réduire à l'état de spectateurs, mais revendiquer une place à la table des négociations.

DÉFIS ET MENACES POUR L'INDUSTRIE EUROPÉENNE

Après cette analyse universitaire a suivi une analyse syndicale : celle de Sophie Grenade, conseillère politique senior d'IndustriAll Europe, l'organisation faîtière des syndicats de l'industrie manufacturière, l'exploitation minière et l'énergie. Le point de départ de son exposé était la politique climatique européenne : le Green Deal et le paquet « Fit for 55 » qui demandent de réduire de 55% des émissions d'ici 2030 et d'arriver à zéro émission en 2050. Selon elle, l'impact de ces mesures sur l'industrie est énorme : fermeture de secteurs fossiles, redéfinition des chaînes de valeur et besoin urgent d'investissements massifs dans l'infrastructure et les compétences. La politique climatique doit en fait devenir aussi une politique industrielle.

Mme Grenade a ensuite présenté les défis et les menaces actuels pour l'industrie en Europe. La production chute dans des secteurs clés, les prix de l'énergie restent élevés et les investissements dans les technologies vertes sont reportés ou carrément abandonnés. De plus, l'Europe dépend structurellement d'autres régions pour des matières premières essentielles. Pensons à la chaîne

d'approvisionnement en semi-conducteurs et à l'impact stratégique sur les industries de base.

La politique d'austérité de l'Europe et sa propension à déréguler assombrissent encore le tableau ; alors même que des investissements massifs sont nécessaires, on resserre les cordons de la bourse. Face à cela, IndustriAll exige des investissements publics massifs dans l'infrastructure, l'énergie, la recherche et les compétences, assortis de conditions sociales et environnementales contraignantes et portées par le dialogue social.

Emilie Tricarico, économiste au Bureau européen de l'Environnement (BEE), organisation regroupant des associations environnementales, est, elle aussi, intervenue et s'est focalisée sur les aspects écologiques du débat. Pour elle, la politique européenne actuelle (malgré son discours teinté de 'vert'), risque de s'enliser dans une logique de concurrence et de dérégulation. Le plan industriel du « Green Deal » promettait l'écologisation, mais il viserait surtout à « réduire les risques ou décharger les capitaux privés », remettant les fonds publics au service des actionnaires et non des citoyens ou des travailleurs. Selon elle, une politique industrielle européenne doit rompre avec cette logique de croissance et se focaliser sur le bien-être dans les limites de la planète.



“

L'avenir de l'industrie, du travail et du climat dépendra des choix que nous faisons aujourd'hui.

ET L'INDUSTRIE BELGE ?

Après le volet européen, la journée s'est clôturée sur le cas de la Belgique, avec la prise de parole de Sacha Dierckx, conseiller économique à la FGTB et membre du groupe de réflexion Minerva. Il a présenté une analyse critique mais réaliste de notre industrie. Les chiffres le prouvent : l'activité industrielle en Belgique tend à disparaître, elle glisse et se restructure.

Mais que comprendre au-delà des réalités économiques ? Alors que les gros titres et les communications des entreprises du secteur parlent de crise et de manque de compétitivité, les dividendes et marges bénéficiaires des grands groupes racontent une autre histoire. Ces discours invoquant une crise permanente servent surtout à justifier modération salariale, flexibilité et mesures de soutien, masquant de ce fait les vrais problèmes : des prix de l'énergie élevés et volatils, une surcapacité mondiale et des tensions commerciales qui mettent des secteurs entiers sous pression.

C'est à ces problèmes que les politiques doivent répondre en premier lieu. Une politique industrielle verte commence par des choix sur ce que nous voulons encore réaliser en tenant compte de la neutralité climatique. Gouvernement, employeurs et syndicats

doivent anticiper ensemble les pertes d'emploi, la reconversion et la formation par le biais du dialogue social au niveau sectoriel. Des investissements publics dans les infrastructures (ex. : le réseau européen) sont également nécessaires. Il faudra aussi recourir à des marchés publics et des normes de produits. Enfin, les aides d'État doivent être assorties d'objectifs sociaux, fiscaux et écologiques clairs ; le réinvestissement des bénéfices et l'accès équitable aux connaissances et aux services produits doivent être assurés.

L'AVENIR DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

Que sera demain la politique industrielle, dans le respect des limites sociales et environnementales ? C'est là une question cruciale pour l'avenir. Nous n'avons pu y répondre complètement. Une nouvelle journée de réflexion suivra dans les prochains mois pour continuer le travail et dresser des conclusions et pistes d'action pour l'avenir, aussi sur le plan syndical. Il n'y a pas de réponse unique à la question de la politique industrielle verte, mais bien une prise de conscience croissante que ces choix stratégiques deviennent inévitables et extrêmement urgents. L'avenir de l'industrie, du travail et du climat dépendra des choix que nous faisons aujourd'hui. ◀



LES DROITS HUMAINS CONTÉS

Mercredi 10 décembre

« Si les droits humains m'étaient contés », un moment conté organisé par le CEPPST (Centre d'Education Permanente). Une invitation à (re)découvrir à travers les contes des valeurs universelles telles que la liberté, l'égalité, le respect et la dignité. Un moment convivial, ouvert à tous et toutes.

- Quand ? Le mercredi 10 décembre à 15h.
- Où ? Au CEPPST, 16 rue Zénobe-Gramme, 6700 Arlon.
- Gratuit. À partir de 9 ans. Réservations : info@ceppst.be
- Organisateur : CEPAG Luxembourg.

REGARDS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI : RENCONTRE AVEC HUGUES LEPAGE

Vendredi 12 décembre

Dans son dernier essai, le journaliste et réalisateur, Hugues Lepage, retrace l'histoire du parti communiste italien au projet le plus original d'Europe occidentale. Enrico Berlinguer à la tête du PCI au moment de sa pleine puissance s'est distingué par un projet de communisme démocratique intégrant des enjeux tels que l'écologie sociale, l'égalité femmes-hommes et la convergence des luttes, faisant rêver l'ensemble de la gauche européenne.

Que retenir de cet héritage dans un monde actuel en pleine mutation ? Le CEPAG vous propose d'en discuter avec Hugues Lepage à l'occasion d'une soirée-débat.



- Quand ? Le vendredi 12 décembre de 19h30 à 21h30 (accueil dès 19h).
- Où ? A la Maison André Genot, 41 rue de l'Armée Grouchy, à 5000 Namur.
- Infos et inscriptions : www.cepag.be
- Organisateur : CEPAG.

PROJECTION DU DOCUMENTAIRE MAMA NADINE

Mercredi 17 décembre

Nadine raconte l'engagement d'une habitante de Barnich qui propose un refuge provisoire aux migrants de passage sur la route de l'Angleterre. Au fil du temps, ce coin de réconfort, aménagé avec les moyens du bord, l'engagement des citoyens et l'aide de différentes associations/commerces de la région est connu de tous ceux qui tentent cette improbable odysée. Nadine est devenue une mère pour eux...

L'ASBL CEPRé et le CEPAG Luxembourg vous invitent à une matinée d'échanges autour du documentaire, en présence de Jennifer Leroy, coordinatrice du projet et animatrice CEPPST.

- Quand ? Le mercredi 17 décembre à 10h.
- Où ? Au 23 Rue Henri Aubry, 7100 Haine-Saint-Paul.
- Réservations obligatoires par mail asblcepre@gmail.com ou sur le site www.asblcepre.be
- Organisateurs : ASBL CEPRé & CEPAG Luxembourg avec le soutien de la FWB.

SÉMINAIRE D'ACTUALITÉ SOCIALE "ÉVASION FISCALE : QUI PAIE VRAIMENT LES CRISES ? QUELLES ALTERNATIVES ?"

Vendredi 19 décembre

En 2020, 383 milliards d'euros ont fui la Belgique vers les paradis fiscaux, pendant que l'État prétend qu'il n'y a plus d'argent. Résultat : les travailleurs et travailleuses trinquent pendant que les multinationales s'enrichissent. Ce séminaire lève le voile sur l'hypocrisie fiscale, démonte les mécanismes de l'évasion et ouvre le débat sur une vraie justice sociale.

- Quand ? Le vendredi 19 décembre de 9 à 13h.
- Où ? À l'Auditorium, Rue de Suède 45 à 1060 Saint Gilles.
- Inscriptions : secretariatccbep@cepag.be
- Organisateur : CEPAG Bruxelles.

FGTB WAPI

Des bornes informatiques pour les démarches administratives

Pour améliorer le service à ses affiliés et favoriser l'inclusion numérique de toutes et tous, la FGTB Wallonie picarde installe des bornes informatiques en libre accès dans son bâtiment de Tournai. D'autres suivront dans les prochains jours à Mouscron, Ath et Péruwelz.

Pensées à l'origine par et pour les pensionnés et prépensionnés, ces bornes s'adressent désormais à un public beaucoup plus large. Elles visent à aider toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à accéder aux services publics en ligne, que ce soit par manque d'équipement, de connexion ou de maîtrise des outils numériques.

« Il est clair qu'avec les réformes du chômage à venir, par exemple, les gens sont en recherche d'information et de documents pour compléter leur dossier. C'est à cette demande que nous voulons répondre le plus efficacement possible », indique Gaëtan Vanneste, secrétaire régional de la FGTB Wallonie picarde. « Il s'agit d'un dispositif informatique simple qui oriente vers les sites utiles... On avait créé ça d'abord pour les pensionnés, mais on se rend compte que ce sera très utile pour les travailleurs et les demandeurs d'emploi aussi, d'où la multiplication des bornes dans nos différents bureaux », poursuit Gaetan Vanneste. « Les gens pourront par exemple directement sur MyFGTB ou l'eBox de l'ONEM pour trouver le document dont ils ont besoin, et surtout l'imprimer. »

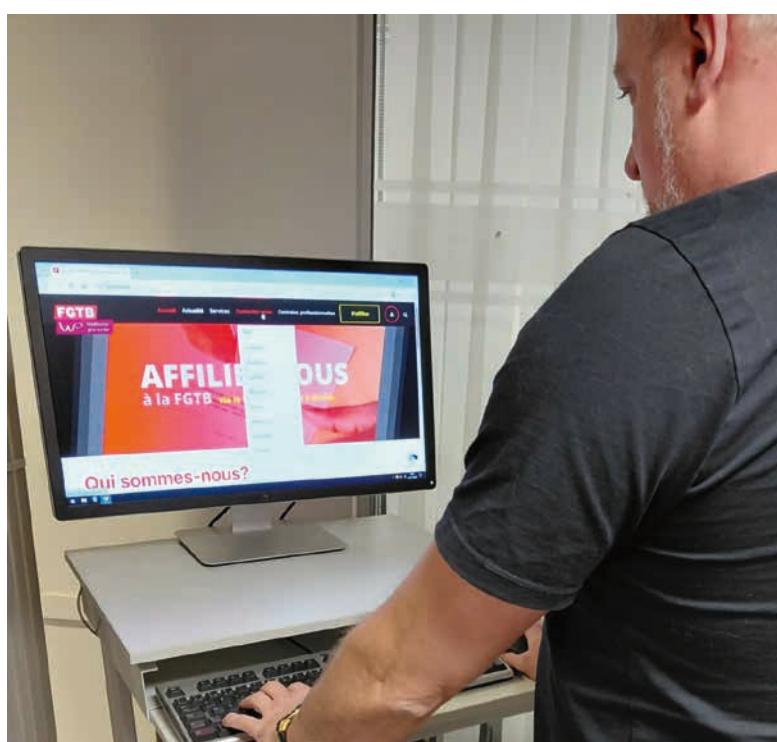
SITES ADMINISTRATIFS

Les ordinateurs installés permettent de se connecter facilement aux principaux sites administratifs, comme MyPension, MyMinFin, l'eBox de l'ONEM, MyFGTB ou encore les plateformes communales et du Forem. Chaque borne est équipée d'un lecteur de carte d'identité et d'une imprimante. Chacun peut ainsi aisément trouver, consulter et imprimer immédiatement les documents officiels qui le concernent

Dans un contexte politique où les mesures complexes et réformes se multiplient, nombre de citoyens se retrouvent démunis face à des démarches administratives souvent opaques. Ces bornes représentent donc un outil concret pour garantir à chacun l'accès à l'information et aux services essentiels.

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Un accompagnement ponctuel est également prévu pour guider les utilisateurs et leur garantir une expérience fluide, aussi dans une démarche d'éducation permanente et de lutte contre la fracture numérique. « L'objectif est de permettre à chacun de mener ses démarches en ligne, de consulter ses droits ou d'accéder à des offres d'emploi en toute sécurité et autonomie. » ◀





BRABANT WALLON

Centrale des Métallurgistes MWB-FGTB

Cher(e)s Camarades, en cette période de fin d'année, nous vous informons que nos bureaux seront exceptionnellement fermés du jeudi 25 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclus.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir, à nouveau, à partir du lundi 5 janvier 2026.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà à toutes et à tous de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Rue du Géant 2 bte 3 à 1400 Nivelles

Tél : 067/89.32.10

LIÈGE - VERVIERS - LUXEMBOURG

Centrale du Transport – UBT

Dans le cadre du passage vers cette nouvelle année, nous vous informons des nouveaux taux de cotisations qui seront appliqués à partir du 01.01.2026

Taux mensuel de cotisations :

Actifs : 18,50 €

Travailleurs à temps partiel : 12,50 €

Prépensionnés : 12,50 €

Demandeurs d'emploi, Malades : 11,50 €

Invalides : 6,00 €

Pensionnés : 5,00 €

HAINAUT - BW - NAMUR

Centrale du Transport – UBT

Nous vous informons des nouveaux taux de cotisations qui seront appliqués à partir du 01.01.2026 auprès de notre centrale syndicale :

Taux mensuel de cotisations :

Travailleurs actifs 18,50 €

Travailleurs à temps partiel : 12,50 €

Prépensionnés : 12,50 €

Demandeurs d'emploi, Malades : 11,50 €

Pensionnés : 5,00 €

Rédaction :

Syndicats
Rue Haute 42
1000 Bruxelles
syndicats@fgtb.be

Aurélie Vandecasteele
Rédactrice en chef

Geeraard Peeters
Ioanna Gimnopoulos
Florian Strik
Léonard Pollet
Aïcha Magha
Rédacteurs

Service abonnements :

02 506 82 11

Ont collaboré à ce numéro :

Annelies Huylebroeck
Filip Feusels
Sarah Buyle
Arnaud Dupuis
Antonina Fuca
Mada Minciuna
Céline Boogaerts
Alissa De Ceuninck

Photos :

FGTB
Ioanna Gimnopoulos
Aurélie Vandecasteele
Ali Selvi - Vlaams ABVV
Célia d'Amico
Cyprien Lepoivre

Layout :

www.ramdam.be



cepag.be

BESOIN D'UNE ASSURANCE AUTO ? N'ATTENDEZ PLUS, SOUSCRIVEZ MAINTENANT !

Vous souhaitez plus d'infos, des conseils personnalisés ou une offre d'assurance sans engagement ? Appelez gratuitement le contact center au **0800/49 490** ou surfez sur www.actelaffinity.be/fgtb



Plus d'informations sur nos assurances :

✓ Ce qui est assuré	✗ Ce qui n'est pas assuré
Responsabilité civile : <ul style="list-style-type: none">Votre défense est assurée en cas d'accident en tort et nous couvrons les dommages matériels et corporels causés à des tiers.Nous couvrons aussi les dommages aux usagers faibles (cad les piétons, cyclistes et passagers) même si vous n'êtes pas responsable de l'accident.	Responsabilité civile : <ul style="list-style-type: none">Les dommages subis par le conducteur responsable de l'accident.Les dommages matériels au véhicule assuré.
Protection juridique : <ul style="list-style-type: none">Nous assurons votre recours contre un tiers responsable pour les dommages corporels que vous avez subis ou les dommages matériels occasionnés au véhicule assuré.Nous assurons votre défense pénale.	Protection juridique : <ul style="list-style-type: none">Les amendes, décimes additionnels et les transactions pénales.
Protection du conducteur : <ul style="list-style-type: none">Nous couvrons vos dommages corporels, en tant que conducteur du véhicule assuré, lorsque vous êtes responsable de l'accident.	Protection du conducteur : <ul style="list-style-type: none">Les invalidités permanentes inférieures à 8%. Le 1er mois d'incapacité temporaire

Acrlaffinity est une dénomination commerciale d'un produit d'actel - marque de P&V Assurances Sc - Entreprise d'assurances agréée sous le code 0058 - Rue Royale 151, 1210 Bruxelles. Ce document est un document publicitaire qui contient de l'information générale sur l'assurance auto Acrlaffinity, développée par P&V Assurances. Toutes les informations concernant les services et les produits sur ce site internet sont soumises aux règles du droit belge. L'assurance Acrlaffinity fait l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables au risque assuré. Avant de souscrire cette assurance, nous vous conseillons de prendre connaissance du document d'information sur le produit et des conditions générales applicables (<https://www.actelaffinity.be/fgtb>). Afin de déterminer votre profil de risque, nous appliquons quelques critères de segmentation. En tant que client, vous êtes protégé par les règles de conduite en matière d'assurance. Le contrat pour cette assurance est conclu pour une période d'un an et est reconduit tacitement chaque année. En cas de plainte éventuelle, vous pouvez contacter un conseiller de notre contact center au 0800/49 490, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec notre service gestion des plaintes qui examinera votre plainte ou remarque avec la plus grande attention. Nous concilierons au mieux les différentes parties et essayerons de trouver une solution. Vous pouvez nous contacter par lettre (Gestion des Plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles), par email plainte@actel.be ou par téléphone au 02/250 90 60. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez nous adresser au service Ombudsman des Assurances (Square de Meeds 35 à 1000 Bruxelles) par téléphone 02 547 58 71 ou par mail info@ombudsman.be.

Charleroi X - P912051
BUREAU DE DÉPÔT :

BELEGEN-N-BELGAUDE
PB-PP!B-
bpost

EXP. : rue Haute 42, 1000 Bruxelles

E.R. : Thierry Bodson

Biimestriel | Année 80

#6 NOVEMBRE 2025